

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

REUNION DES 25, 26, 27 ET 28 FEVRIER 1980

14h SALON DU CHANCELIER

EDIFICE TAILLON

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

PRESENTS

M. MEDARD COLLETTE, PRESIDENT
 M. BRIAN T. NEWBOLD
 M. MARCEL SORMANY
 M. JEAN-GUY RIOUX
 PERE JEAN-GUY LACHANCE
 M. BERNARD NADEAU
 M. NORMAND ROY
 M. RAOUL DIONNE
 M. LEONARD LEBLANC
 M. LOUIS MALENFANT
 MLE MARIELLE PREFONTAINE
 MME MARCELLE DUMONT
 M. LEANDRE DESJARDINS
 M. PIERRE PATENAUDE
 M. GEORGE WYBOUW
 M. FREDERIC GROGNIER
 M. FERNAND GIROUARD
 MLE LORRAINE BOURQUE
 MME COLETTE MARTIN
 M. JEAN-GUY FINN

PRESENTS

MLLE ODETTE PELLERIN
 MLLE MARIE-ELISA FERRAN
 M. GARY LONG
 M. GILMEN SMYTH
 M. GILLES E. NADEAU
 M. JEAN-YVES DAIGLE
 M. VALOIS ROBICHAUD
 M. ROBERT LAVOIE
 M. MICHEL THOUIN
 M. JACQUES P. COUTURIER
 M. PATRICE-ELOI MALLET
 PERE RENO L. DESJARDINS
 M. ALBERT LEVESQUE
 M. RHEAL G. BERUBE
 M. VICTOR ROSS
 M. GILLES LONG, SECRETAIRE
 M. YVES CHOUINARD, OBSERVATEUR
 M. GERARD CORMIER, OBSERVATEUR
 M. ARMAND CARON, OBSERVATEUR

EXCUSEE: MLE FLORINE THERIAULT, OBSERVATRICE.

TABLE DES MATIERES

	PAGE
I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT	2
2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION	2
3. LECTURE DE LA LETTRE DE LA FEDERATION DES ETUDIANTS	2
4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-081179	2
5. CORRESPONDANCE	2

TABLE DES MATIERES (SUITE)

	PAGE
6. RAPPORT DE LA FACULTE DES ETUDES SUPERIEURES ET DE LA RECHERCHE	2
7. ETUDE DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL ACADEMIQUE DU 31 OCTOBRE 1979	5
8. ETUDE DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL ACADEMIQUE DU 12 DECEMBRE 1979	5
9. ETUDE DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL ACADEMIQUE DU 30 JANVIER 1980	6
10. RAPPORT DU COMITE DES PROGRAMMES(DOCUMENT I)	
10.1 FACULTE D'ADMINISTRATION	8
10.2 FACULTE DES ARTS	II
10,3 FACULTE DES SCIENCES ET DE GENIE	34
10.4 FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION	46
10.5 FACULTE DES SCIENCES SOCIALES	53
10.6 ECOLE DE DROIT	62
10.7 ECOLE DES SCIENCES INFIRMIERES	64
10.8 ECOLE DES SCIENCES DOMESTIQUES	65
10.9 EDUCATION PERMANENTE	73
10.10 CENTRE UNIVERSITAIRE SAINT-LOUIS-MAILLET ..,	75
11. RAPPORT DU CCMITE D'ETUDE SUR LE SYSTEME D'EVALUATION DES ETUDIANTS (DOCUMENT 5)	76
12, CALENDRIERS UNIVERSITAIRES 80-81 ET 81-82	76
I3. DEGREVEMENT DE COURS POUR LA FEUM (DOCUMENT 4)	77
I4. AUTRES	
14.1 CONDITIONS D'ADMISSION AUX PROGRAMMES D'ETUDES	77
14.2 FORMATION DU COMITE DEVANT ETUDIER LES CHARGES MAXIMALES D'ENSEIGNEMENT ET LA REPARTITION DU NOMBRE DE PROFESSEURS	77
14.3 ALTERNANCE DES COURS 78 14,4 EXIGENCES LINGUISTIQUES POUR LES PROFESSEURS 78	
15. PROCHAINE REUNION..	79
16. CLOTURE	79

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 14h. Il souligne la présence de deux (2) nouveaux observateurs: M. Yves Chouinard du Centre universitaire de Moncton et M. Armand Caron du Centre universitaire de Shippagan.

2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION

Monsieur le Président constate la régularité de la convocation, c'est-à-dire que l'avis a été expédié dans les délais prévus.

3. LECTURE DE LA LETTRE DE LA FEDERATION DES ETUDIANTS

Au nom de la FEUM, M. Robert Lavoie demande que M. Mario Thériault, nouveau directeur aux affaires académiques, puisse siéger à titre d'observateur.

RESOLUTION 01-SAC-250280

Il est proposé par George Wybouw appuyé par Robert Lavoie

"Que M. Mario Thériault siége à la présente réunion du Sénat". En faveur 22

Contre 3

Abst. 0

ADOPTE.

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-081179

Corrections

Etaient présents: Mlle Odette Pellerin et M. Brian T. Newbold.

RESOLUTION 02-SAC-250280

Il est proposé par Rhéal Bérubé appuyé par Brian T. Newbold "Que le procès-verbal SAC-081179 soit adopté tel qu'amendé".

Vote

unanime

ADOPTE.

5. CORRESPONDANCE

Monsieur le secrétaire fait lecture des lettres reçues:

- Lettre de Mlle Marielle Préfontaine demandant qu'on porte à l'ordre du jour l'article suivant: "Conditions d'admission aux programmes d'études de l'Université de Moncton".
- Lettre de M. Jean-Guy Rioux demandant que M. Armand Caron siége comme observateur au Sénat.
- Copie d'une lettre de M. Médard Collette à M. Jean-Guy Rioux autorisant M. Armand Caron à assister à titre d'observateur au Sénat.

6. RAPPORT DE LA FACULTE DES ETUDES SUPERIEURES ET DE LA RECHERCHE

Voir Document "6" - SAC-250280

Père Reno L. Desjardins présente le rapport au nom du Conseil de recherche. Il s'agit de la constitution qui définit la tâche, les pouvoirs, le rôle, les règlements et le mandat de la nouvelle faculté dite "Faculté des études supérieures et de la recherche".

- 4 -

RESOLUTION 05-SAC-250280

Il est proposé par Léandre Desjardins appuyé par Jean-Guy Finn

"Que, durant la période transitoire qui se terminera le 1er juillet 1981, les membres de ce Conseil devront chercher le meilleur mode de présentation et formuler une proposition à cet effet".

Vote unanime ADOPTE.

En ce qui a trait aux diverses fonctions du Conseil de recherche de la Faculté, M. Victor Ross conçoit difficilement que ceci puisse s'appliquer aux trois Centres. Le CUS et le CUSLM ne pourraient être atteints par la structure présentée dans ce rapport.

Dans les fonctions du Conseil de recherche,

RESOLUTION 06-SAC-250280

Il est proposé par Léandre Desjardins appuyé par Jean-Guy Finn

"Que le Conseil de recherche de la Faculté peut nommer des comités ad hoc et/ou permanents. De plus, il sera également chargé de recommander au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche la liste des professeurs-chercheurs.

En faveur 27 Contre 3 Abst. 4 ADOPTE.

RESOLUTION 07-SAC-250280

Il est proposé par Léandre Desjardins appuyé par Jean-Guy Finn

"Que le Conseil des études supérieures de la Faculté a comme principale fonction d'administrer et de coordonner les programmes des 2e et 3e cycles offerts par l'Université, mais il ne dédouble pas le travail qui se fait présentement au niveau des facultés/écoles et des départements. Il travaille en étroite collaboration avec ces derniers ainsi qu'avec le Conseil de recherche".

En faveur 6 Contre 13 Abst. 13 REJETE.

Corrections suggérées

A la page 6, du Document "6", à l'article 6-C - Conseil des études supérieures, on devrait lire:

b) déterminer les standards minimum pour l'admission des étudiants dans les programmes gradués et la période minimale de résidence ainsi que les exigences académiques requises pour l'obtention d'un diplôme d'études supérieures;

A la page 7, du même document,

i) déléguer toutes questions administratives concernant les programmes d'études supérieures qui relèvent de la faculté et/ou école.

A la page 8, article B - Conseil des études supérieures

3- Le bureau envoie pour vérification (aux facultés et écoles) une copie du dossier de chaque étudiant gradué.

7. **ETUDE DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL ACADEMIQUE DU 31 OCTOBRE 1979 RESOLUTION**
08-SAC-250280

Il est proposé par Normand Roy appuyé par Victor Ross "Que le procès-verbal CAC-311070 soit adopté".

En faveur 22 Contre 0 Abst. 2 ADOPTE.

8. **ETUDE DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL ACADEMIQUE DU 12 DECEMBRE 1979**
RESOLUTION 09-SAC-250280

Il est proposé par Normand Roy appuyé par Reno L. Desjardins "Que le procès-verbal CAC-121279 soit reçu par le Sénat".

Vote unanime ADOPTE.

A l'article 7, Autres -"Charges maximales d'enseignement et répartition du nombre de professeurs"

Un des membres soutient que le document devrait être transmis au Sénat contrairement à ce qui est exprimé dans le procès-verbal du CAC-121279. Si ledit document a des répercussions académiques mais surtout budgétaires, M. Normand Roy croit qu'il devrait prendre la route du Sénat. A la suite de la demande du procès-verbal du Conseil académique, M. Wybouw s'interroge si les trois Centres ont droit de faire un rapport. Les deux autres Centres n'ont rien à dire sur ce sujet, mais le document a été un point de départ. Le Père Lachance mentionne que cette question est une proposition du Livre Bleu.

PROPOSITION

Il est proposé par Lorraine Bourque appuyée par Colette Martin

"Qu'un comité d'études de professeurs et d'administrateurs du CUM soit formé pour étudier les charges maximales d'enseignement et la répartition du nombre de professeurs et qu'un rapport soit soumis au prochain Sénat".

En faveur 10 Contre 2 Abst. 18 ADOPTE.

M. Brian T. Newbold intervient et souligne qu'il y a déjà eu une réunion entre les administrateurs et l'ABPUM - une réunion bipartite - à ce sujet.

Premier amendement

Il est proposé par Normand Roy et appuyé par Fernand Girouard "Que le document déjà préparé serve de document de base".

En faveur 14 Contre 0 Abst. 18 ADOPTE.

Deuxième amendement

Il est proposé par Normand Roy appuyé par Fernand Girouard

"Qu'un comité de professeurs, d'administrateurs et d'étudiants soit formé pour étudier les charges maximales d'enseignement et la répartition du nombre de professeurs et qu'un rapport soit soumis au prochain Sénat".

En faveur 14 Contre 0 Abst. 14 ADOPTE.

On suggère que Mlle Lorraine Bourque apporte une proposition pour la formation dudit comité.

RESOLUTION 10-SAC-250280 (proposition amendée)

"Qu'un comité de professeurs, d'administrateurs et d'étudiants du CUM soit formé pour étudier les charges maximales d'enseignement et la répartition du nombre de professeurs et qu'un rapport soit soumis au Sénat. Que le document déjà préparé serve de document de base".

RESOLUTION 11-SAC-250280

Il est proposé par Brian T. Newbold appuyé par Normand Roy "Que le procès-verbal CAC-121279 soit entériné".

Vote unanime ADOPTE.

La réunion est ajournée à 6h10.

Reprise le 26 février 1980 à 9h.

9. ETUDE DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL ACADEMIQUE DU 30 JANVIER 1980

9.1 Cours de français

Après avoir pris connaissance du contenu de l'Annexe "A" du CAC-300180, M. Pierre Patenaude mentionne qu'il n'y a pas de politique concrète en ce qui regarde la qualité du français des professeurs de l'Université de Moncton.

A ce sujet, M. Raoul Dionne ajoute qu'il y a eu des cours de français donnés aux professeurs dans le passé.

RESOLUTION 12-SAC-250280

Il est proposé par Frédéric Grogner appuyé par George Wybouw

"Que les équivalences pour crédits en français ne soient accordées par l'Université de Moncton qu'à la suite du test de classement".

En faveur 3 Contre 22 Abst. 7 REJETE.

RESOLUTION 13-SAC-250280

Il est proposé par Jean-Guy Finn appuyé par Odette Pellerin

"Que les cours FR 1875 et FR 1876 soient un des moyens suggérés aux étudiants ayant des connaissances insuffisantes en français en vue de les préparer à l'inscription au cours FR 1885".

En faveur 19 Contre 9 Abst. 10 ADOPTE.

RESOLUTION 14-SAC-250280

Il est proposé par Jean-Guy Finn appuyé par Odette Pellerin

"Que le programme d'immersion en langue française écrite de 18 crédits (FR 1865, FR 1866, FR 1875, FR 1876, FR 1885 et FR 1886, soit maintenu".

En faveur 31 Contre 1 Abst. 1 ADOPTE.

RESOLUTION 15-SAC-250280

Il est proposé par Frédéric Grogner appuyé par George Wybouw

- 7 -

"Que pour l'étudiant à plein temps du premier cycle, que le statut non francophone ne soit accordé que pour la première année d'études".

En faveur 23	Contre 7	Abst.	2
--------------	----------	-------	---

ADOPTE.

RESOLUTION 16-SAC-250280

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Marielle Préfontaine

"Que le Sénat demande à la Faculté des Arts de définir avec précision le niveau du Cours FR 1886 et qu'on soumette un syllabus détaillé lors du prochain Sénat".

En faveur 25	Contre 0	Abst.	7
--------------	----------	-------	---

ADOPTE.

RESOLUTION 17-SAC-250280

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Marielle Préfontaine

"Que la nouvelle politique n'entre en vigueur que le 1er juillet 1980 et que celle-ci ne soit pas rétroactive".

En faveur 28	Contre 1	Abst.	0
--------------	----------	-------	---

ADOPTE.

RESOLUTION 18-SAC-250280

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Fernand Girouard

"Que l'étudiant ayant atteint le niveau FR 1886, d'après les résultats du test de placement, puisse obtenir une exemption (EX) pour FR 1885 et FR 1886 et substituer six (6) crédits au choix à la place de six (6) crédits obligatoires de français".

En faveur 7	Contre 20	Abst.	5
-------------	-----------	-------	---

REJETE.

RESOLUTION 19-SAC-250280

Il est proposé par Marcel Sormany appuyé par Brian T. Newbold

"Que le procès-verbal CAC-300180 soit entériné sauf pour les articles qui viennent à l'ordre du jour".

Vote	unanime
------	---------

ADOPTE.

La séance est levée à 17h15.

La séance est reprise le lendemain 27 février 1980 à 9h.

NOTA BENE:

AFIN DE FACILITER LA COMPREHENSION DE LA SECTION CONSACREE
AUX PROGRAMMES, NOUS CONSERVERONS DANS LE PRESENT COMPTE RENDU
LE MEME NUMEROTAGE QUE DANS LE DOCUMENT I (SAC-250280)

10. RAPPORT DU COMITE DES PROGRAMMES "DOCUMENT I"

1. FACULTE D'ADMINISTRATION

1.1 Modifications des cours en marketing

AD-2311: Principes de marketing I
 Préalable: Aucun
 Description: Même qu'auparavant

AD-3352: Etude de marché
 Préalable: AD- 2312 Principes de marketing II
 Description: Même qu'auparavant

AD-3353: Comportement du consommateur
 Préalable: AD-2312 Principes de marketing II
 Description: Même qu'auparavant

AD-3363: Commerce de détail
 Préalable: AD-2312 Principes de marketing II
 Description: Même qu'auparavant

AD-3364: Marketing appliqué à la P.M.E.
 Préalable: AD-2312 Principes de marketing II
 Description: Même qu'auparavant

AD-3366: Relations publiques dans l'entreprise (nouveau sigle)
 Préalable: Aucun
 Description: Même que AD-3362 (Communication entre l'entreprise et son environnement)

Remarque: Nous proposons que le nom du cours AD-3362 (Communication entre l'entreprise et son environnement) soit changé au cours AD-3366 (Relations publiques dans l'entreprise). La raison est de donner une description plus à date de l'évolution de ce cours depuis son existence.
 Syllabus: Partie III du rapport

AD-4351: Problèmes sociaux en marketing
 Préalable: Aucun
 Description: Même qu'auparavant

AD-4362: Promotion publicitaire
 Préalables: AD-3352 Etude de marché, AD-3353 Comportement du consommateur
 Description: Même qu'auparavant

AD-4365: Vente (nouveau cours)
 Préalable: AD-2312 Principes de marketing II
 Description:

La vente comme élément d'une stratégie de marketing.
 Les divers types de vente et la vente industrielle.
 Organisation et structures d'un service de ventes. Choix d'un système de vente directe ou indirecte. Réseau de vente. Définition des tâches, spécialisations. Les techniques de la vente. La structure des messages de vente et l'interaction vendeur-acheteur. Le processus d'achat-vente. Exploitation: systèmes de renseignements. Supervision, rapports de visite. Animation de l'équipe et motivation. Rémunération. Analyse de la performance. Evaluation.

- 9 -

Remarque: Nous proposons que le cours AD-4364 (gestion de la force de vente) soit remplacé par le cours AD-4365 (Vente) pour répondre aux besoins de la communauté et à la demande.
Syllabus: Partie III du rapport.

AD-4366: Gestion du marketing (nouveau cours)

Préalables: AD-4362 Promotion publicitaire, AD-4363 Canaux de distribution,

Description:

Une analyse du système de marketing, ses opérations et les mécanismes pour coordonner ces opérations; une étude des relations de la compagnie avec d'autres compagnies et institutions dans le système de marketing; analyse des effets de telles relations sur la nature des problèmes de décision de la compagnie individuelle; discussion des problèmes de la compagnie à développer un programme de marketing intégré et les domaines spécifiques de problèmes tels que prix, localité, canaux, ventes, promotion et développement du marché.

Remarque: Nous proposons de remplacer le cours AD-4361 (Stratégie en marketing) par le cours AD-4366 (Gestion de marketing). Ce cours donnera une description plus à date vue l'évolution dans ce domaine. Ce cours intégrerait toutes les connaissances acquises au niveau du baccalauréat.

Syllabus: Partie III du rapport.

1.2 B.S.A. - majeur marketing

<u>Obligatoire</u>		<u>A option</u>	
AD-2311	Principes de marketing I (3)	AV-2913	Communication graphique (3)
AD-2312	Principes de marketing II (3)	AD-3351	Protection du consommateur (3)
AD-3352	Etude de marché (3)	AD-3363	Commerce de détail (3)
AD-3353	Comportement du consommateur (3)	AD-3364	Marketing appliqué à la P.M.E. (3)
AD-3365	Le marketing et les organisations à but non-lucratif (3)	AD-3366	Relations publiques dans l'entreprise (3)
AD-4362	Promotion publicitaire (3)	AD-3361	Communication dans l'entreprise (3)
AV-2912	Communication graphique (3)	AD-4222	Administration du personnel (3)
AD-4363	Canaux de distribution (3)	AD-4351	Problèmes sociaux en marketing (3)
AD-4366	Gestion du marketing (3)	AD-4365	Vente (3)
MA-2653	Statistiques descriptives (3)	AD-3471	Statistiques appliquées aux affaires (3)
	30		30

1.3 B.S.A. - mineur marketing

<u>Obligatoire</u>		<u>A option</u>	
AD-2311	Principes de marketing I (3)	AD-3353	Comportement du consommateur (3)
AD-2312	Principes de marketing II (3)	AD-3363	Commerce de détail (3)
AD-3351	Protection du consommateur (3)	AD-3364	Marketing appliqué à la P.M.E. (3)
AD-3361	Communication dans l'entreprise (3)	AD-3365	Le marketing et les organisations à but non-lucratif (3)
	12	AD-3366	Relations publiques dans l'entreprise (3)
		AD-4222	Administration du personnel I (3)
		AD-4351	Problèmes sociaux en marketing (3)
		AD-4363	Canaux de distribution (3)
		AD-4365	Vente (3)

- 10 -

1.4 Nouveau cours

AD-4223 Administration du personnel II 3 cr.
Les préalables sont: AD-2212 et 4222.

1.5 Cours de finance: changements

FI-2501: Maintenu tel qu'il existe actuellement.

FI-2502: Changement du sigle à FI-2702.
Changement dans la description du cours afin d'ajouter des notions de finance personnelle au contenu et éliminer certains aspects qui sont traités dans les cours FI-3501 et 3502.

FI-3501: Changement du sigle à FI-3701.

FI-3502: Changement du sigle à FI-3702.
Réaménagement des contenus afin d'éliminer un des préalables FI-2801 au cours FI-3701.

FI-4501: Changement du sigle à FI-4701.
Changement de description et l'élimination du préalable FI-3501 (FI-3701).

FI-2701: Introduire les préalables EC-1020, 1030 au cours afin de rendre le cours inaccessible aux étudiants de première année.

1.6 Cours d'informatique des affaires devient cours d'informatique de gestion.

CO-2601: est destiné aux étudiants inscrits à la Faculté d'administration.

CO-2602: Changements mineurs à la description du cours.

CO-3601: Changements mineurs à la description du cours.

CO-4602: Changement du préalable de CO-2602 à CO-3601 afin de renforcer le cours.

CO-3602: Nouveau cours
Introduction au Basic - plus (1 cr.)

CO-4603: Nouveau cours
Projet d'informatique (2 cr.)

1.7 Changements aux programmes

FINANCE (MAJEUR/MINEUR) : Ajouter le cours FI-4702 à la liste des cours options.

INFORMATIQUE (MINEUR) : Ajouter les cours CO-3602 et 4603 à la liste des cours options.

MANAGEMENT (MAJEUR/MINEUR): Ajouter le cours AD-4223 à la liste des cours options.

RESOLUTION 20- SAC-250280

Il est proposé par Normand Roy appuyé par Léonard LeBlanc

"Que les articles 1.1 à 1.7 inclusivement soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Adopté avec 1 vote contre.

2.1.2 Baccalauréat en arts visuels (enseignement) B.A.V.E.
138 crédits.

<u>1ère année</u>			<u>2e année</u>		
Histoire de l'art	AV 1510	3			
Histoire de l'art	AV 1520	3			
Dessin I	AV 1204	3	Dessin III	AV 2204	3
Dessin II	AV 1205	3	Dessin IV	AV 2205	3
Choix de 2 introductions parmi les suivantes - 6 crédits par introduction.			Choix de 2 introductions parmi les suivantes - 6 cr. par introduction. (autres choix que ceux de la 1ère année)		
Peinture	AV 1604	3	Peinture	AV 1604	3
Peinture	AV 1605	3	Peinture	AV 1605	3
Sculpture	AV 1704	3	Sculpture	AV 1704	3
Sculpture	AV 1705	3	Sculpture	AV 1705	3
Arts graphiques	AV 2902	3	Arts graphiques	AV 2902	3
Arts graphiques	AV 2903	3	Arts graphiques	AV 2903	3
Céramique	AV 2802	3	Céramique	AV 2802	3
Céramique	AV 2803	3	Céramique	AV 2803	3
Photographie	AV 2302	3	Photographie	AV 2302	3
Photographie	AV 2303	3	Photographie	AV 2303	3
Communication graphique	AV 2912	3	Communication graphique	AV 2912	3
Communication graphique	AV 2913	3	Communication graphique	AV 2913	3
		12			12
Français	FR	3	Français	FR	3
Français	FR	3	Français	FR	3
Introduction à l'éd.	ED 1110	3	Apprentissage appliqué à l'éducation I	ED 2150	3
Psycho-pédagogie de l'enfant	ED 1120	3	Elaboration et évaluation des activités éducatives	ED 2141	3
ou			Méthodes et techniques d'enseignement	ED 2160	3
Psycho-pédagogie de l'adolescent	ED 1420	3	Stage	ED 1130	3
	TOTAL	36		TOTAL	36

- 13 -
4^e année

3^e année

Une spécialisation parmi les suivantes (12 crédits dans une spécialisation)

Céramique	AV 3804	6
Céramique	AV 3805	6
Arts graphiques	AV 3904	6
Arts graphiques	AV 3905	6
Sculpture	AV 3706	6
Sculpture	AV 3707	6
Photographie	AV 3304	6
Photographie	AV 3305	6
Peinture	AV 3606	6
Peinture	AV 3607	6
Communication graphique	AV 3914	6
Communication graphique	AV 3915	6
		<u>12</u>

Histoire de l'art	AV 2510	3
Histoire de l'art	AV 2520	3
Méthodologie de l'enseignement de l'art	AV 2402-	
	AV 2403	6
Aspects adm. et prof. de l'éducation	ED 3160	3
Stage	ED 3130	3
Cours au choix	--	<u>6</u>

TOTAL 36

Une spécialisation; 6 crédits dans la spécialisation, celle-ci étant la suite de la 3^e année.

Photographie	AV 4304	6
Photographie	AV 4305	6
Peinture	AV 4606	6
Peinture	AV 4607	6
Sculpture	AV 4706	6
Sculpture	AV 4707	6
Céramique	AV 4804	6
Céramique	AV 4805	6
Arts graphiques	AV 4904	6
Arts graphiques	AV 4905	6
Communication graphique	AV 4914	6
Communication graphique	AV 4915	6

6

Techniques d'animation et de communication I	ED 2121	3
Option	ED 3121	3
Stages (Les stages seront répartis entre la 2 ^e , 3 ^e , et 4 ^e année)	ED 4133	12
Cours au choix	--	<u>6</u>

TOTAL 30

2.1.3 Changements de sigles

AV 1602	- Organisation picturale devient Peinture	AV 1604
AV 1603	- Organisation picturale devient Peinture	AV 1605
AV 3604	- Organisation picturale devient Peinture	AV 3606
AV 3605	- Organisation picturale devient Peinture	AV 3607
AV 4604	- Organisation picturale devient Peinture	AV 4606
AV 4605	- Organisation picturale devient Peinture	AV 4607
AV 1702	- Organisation spatiale devient Sculpture	AV 1704
AV 1703	- Organisation spatiale devient Sculpture	AV 1705
AV 3704	- Organisation spatiale devient Sculpture	AV 3706
AV 3705	- Organisation spatiale devient Sculpture	AV 3707
AV 4704	- Organisation spatiale devient Sculpture	AV 4706
AV 4705	- Organisation spatiale devient Sculpture	AV 4707

2.1.4 Dessin

AV 1202	devient AV 1204	Dessin I
AV 1203	devient AV 1205	Dessin II
Nouveau cours	AV 2204	Dessin III
Nouveau cours	AV 2205	Dessin IV

- 14 -

Le CPR recommande que les appellations "applications professionnelles, éléments de base, principes fondamentaux" ne soient pas acceptées.

RESOLUTION 21-SAC-250280

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Léonard LeBlanc

"Que les articles 2.1.1 à 2.1.4 inclusivement soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Vote unanime ADOPTE. 2.1.5

Mineur en arts visuels (30cr.)

Histoire de l'art	6 cr.
Dessin	6 cr.
Introduction	6 ou 12 cr.
Ateliers avancés	6 ou 12 cr.

2.1.6 Mineur en histoire de l'art

Le CPR recommande l'acceptation de la proposition du Conseil de la Faculté des Arts, soit l'abolition du programme 2.1.6.

RESOLUTION 22-SAC-250280

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Reno L. Desjardins

"Que les articles 2.1.5 et 2.1.6 soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Vote unanime ADOPTE.

2.2 Traduction - Langues

2.2.1 Baccalauréat en traduction (B.T.)

<u>Première année</u>		
Cours obligatoires:		
PI-1100	Initiation à la philosophie	3 cr.
EN-1041-42	English Language, Composition & Reading	6 cr.
FR-1885-86	Langue parlée et écrite II	6 cr.
FR-2501-02	Techniques de l'écriture I & II	6 cr.
TR-1510	Eléments de la traduction	3 cr.
Cours au choix		<u>12 cr.</u>
		36 cr.
<u>Deuxième année</u>		
TR-2110	Initiation à la traduction: tech. et outils	3 cr.
TR-2510	Traduction générale I	3 cr.
TR-2520	Traduction générale II	3 cr.
TR-2410	Stylistique comparée du français et de l'anglais I	3 cr.
TR-2420	Anglicismes et canadianismes I	3 cr.
TR-3310	Anglicismes et canadianismes II	3 cr.
EN-2131	Advanced composition I	3 cr.
EN-2132	Advanced composition II	3 cr.
Troisième langue		6 cr.
Cours à option		<u>6 cr.</u>
		36 cr.

Troisième année

TR-3110	Documentation et terminologie	3 cr.
TR-3510	Version commerciale	3 cr.
TR-3520	Version technique	3 cr.
TR-3410	Stylistique comparée du français et de l'anglais II	3 cr.
TR-3610	Thèmes anglais	3 cr.
TR-3540	Initiation à l'interprétation	3 cr.
Cours à option		<u>12 cr.</u>
		30 cr.

Quatrième année

TR-4510	Version juridique et administrative	3 cr.
TR-4520	Traduction commerciale et adaptation publicitaire	3 cr.
TR-4530	Traduction des publications officielles	3 cr.
TR-4610	Traductions spécialisées	3 cr.
TR-4110	Lexicologie et terminologie	3 cr.
Cours à option		<u>15 cr.</u>
		30 cr.

Cours à option en traduction (6 à 12 crédits)

TR-2530	Rédaction et traduction	3 cr.
TR-2540	Traduction et textes d'actualité	3 cr.
TR-3530	Traduction littéraire	3 cr.
TR-4310	Langue anglaise en Amérique du Nord	3 cr.
TR-4550	Séminaire de traduction spécialisée avancée	3 cr.
TR-4560	Interprétation simultanée	3 cr.

Autres cours à option (21 à 27 crédits)

La liste des autres cours à option est disponible sur demande auprès du responsable de programme. Il s'agit de cours dans les domaines suivants:

- 1) Administration
- 2) Sciences
- 3) Comptabilité et finance
- 4) Economie
- 5) Géographie et démographie
- 6) Histoire
- 7) Sociologie et service social
- 8) Sciences politiques
- 9) Linguistique, langue écrite et formation générale

2.2.2 Cours TR-4540 & TR-3530

Le CPR recommande que TR-4540 disparaisse et soit remplacé par TR-3540; et que TR-3530 porte un nouveau sigle.

RESOLUTION 23-SAC-250280

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Frédéric Grogner

"Que les articles 2.2.1 et 2.2.2 soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Vote

unanime

ADOPTE.

2.3.3 Mineur en traduction

Aucun changement.

2.3 Anglais2.3.1 Changements dans les programmesCOURS NOUVEAUX

EN-2321 English Phonetics
 EN-3311 Varieties of English
 EN-4361 Modern English Structure I
 EN-4362 Modern English Structure II
 EN-3343 Grammatical Theory existe déjà mais
 dorénavant ne sera plus réservé à l'Educa-
 tion permanente)

COURS SUPPRIMES

EN-2420 Anglo-Saxons Puritans (incorporé en EN-2431)
 EN-2440 Decline of Neoclassicism - Romantic Period
 (incorporé en EN-2451)
 EN-4802 Literary Criticism II (disparaît)
 EN-2171 Drama and Directed Dialogue I (disparaît)
 EN-2172 Drama and Directed Dialogue II (disparaît)

CHANGEMENTS DE SIGLES

EN-3740 - EN-4740 Drama I
 EN-3750 - EN-4750 Drama II
 EN-3723 - EN-4723 Shakespeare I
 EN-3724 - EN-4724 Shakespeare II

CHANGEMENTS DE TITRES et SIGLES, CONTENUS MODIFIES

- 1) EN-2430 Restoration - Decline of Neoclassicism DEVIENT
 EN-2431 Anglo-Saxons - Decline of Neoclassicism
- 2) EN-2450 Victorian Period - Modern Period DEVIENT
 EN-2451 Advent of Romanticism - Modern Period
- 3) EN-3101 History of the English Language I DEVIENT
 EN-3301 Evolution of the English Language
- 4) EN-3102 History of the English Language II DEVIENT
 EN-3311 Varieties of English

2.3.2 Mineur en littérature anglaise

30 cr.

EN-1500 Introduction to English literature: poetry 3 cr.
 EN-1600 Introduction to English literature: prose 3 cr.

Ces cours peuvent être remplacés par les cours EN-1041-2 (3cr.-3cr.) ou EN-2131-2 (3cr.-3cr.) (avec l'approbation du Directeur du département).

EN-2431 Anglo-Saxons - Decline of Neoclassicism 3 cr.
 EN-2451 Advent of Romanticism - Modern Period 3 cr.

Substitutions permises seulement avec l'approbation du Directeur du département.

Dix-huit (18) crédits dans les cours de littérature anglaise sur les deux années. Les choix de cours doivent toujours être approuvés par le Directeur du département ou Directeur des services pédagogiques

2.3.3 Mineur en linguistique anglaise

30 cr.

Six (6) crédits choisis parmi

EN-1500 Introduction to English Literature: Poetry 3 cr.
 EN-1600 Introduction to English Literature: Prose 3 cr.
 EN-1041 English Language, Composition and Reading 3 cr.
 EN-1042 English Language, Composition and Reading 3 cr.

Ces cours sont assignés à la suite des tests de classement. Dans certains cas, ces cours peuvent être remplacés par EN-2131-2 (3cr.-3cr.) avec l'approbation du Directeur du département ou Directeur des services pédagogiques.

Six (6) crédits

FR-2811 Elements de linguistique I 3 cr.
 FR-2812 Elements de linguistique II 3 cr.

Dix-huit (18) crédits choisis selon la rotation des cours suivants

EN-2321 English Phonetics 3 cr.
 EN-3343 Grammatical Theories 3 cr.
 EN-3311 Varieties of English 3 cr.
 EN-3301 Evolution of the English Language 3 cr.
 EN-4361 Modern English Structure I 3 cr.
 EN-4362 Modern English Structure II 3 cr.
 TR-4310 Langue Anglaise en Amérique du Nord 3 cr.

RESOLUTION 26-SAC-250280

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Pierre Patenaude

"Que les articles 2.3.2 et 2.3.3. soit adoptés tels que présentés ci-devant".

Vote unanime ADOPTE.

2.3.4 Mineur en anglais

L'étudiant doit accumuler trente (30) crédits, A partir du niveau EN-1041 (inclusivement) ou l'équivalent.

RESOLUTION 27-SAC-250280

Il est proposé par Victor Ross appuyé par Marcel Sormany

"Que l'article 2.3.4 soit adopté tel que présenté ci-devant".

Vote

unanime

ADOPTÉ.

2.3.5 Majeur en anglais

Première année (6 crédits)

EN-1500 Introduction to English Literature: poetry 3 cr.
 EN-1600 Introduction to English Literature: prose 3 cr.

Ces cours peuvent être remplacés par les cours EN-1041-2 (3cr.-3cr.) ou EN-2131-2 (3cr.-3cr.) avec l'approbation du directeur du département.

Deuxième année (12 crédits) dont 6 crédits en:

EN-2431	Anglo-Saxons-Decline of Neoclassicism	3 cr.
EN-2451	Advent of Romanticism - Modern Period	3 cr.
et 6 crédits choisis selon la rotation des cours suivants:		
EN-3451	Twentieth Century - I	3 cr.
EN-3452	Twentieth Century - II	3 cr.
EN-3461	Nineteenth Century Literature of the United States	3 cr.
EN-3462	Twentieth Century Literature of the United States	3 cr.
EN-3570	Canadian Literature - I	3 cr.
EN-3670	Canadian Literature - II	3 cr.
EN-3731	Eighteenth Century Comedy - I	3 cr.
EN-3732	Eighteenth Century Comedy - II	3 cr.

Troisième année et Quatrième année 24 crédits, (12 recommandés par année) choisis selon l'alternance des cours suivants:

EN-2431	Anglo-Saxons - Decline of Neoclassicism	3 cr.
EN-2451	Advent of Romanticism - Modern Period	3 cr.
EN-3451	Twentieth Century - I	3 cr.
EN-3452	Twentieth Century - II	3 cr.
EN-3461	Nineteenth Century Literature of the United States	3 cr.
EN-3462	Twentieth Century Literature of the United States	3 cr.
EN-3570	Canadian Literature - I	3 cr.
EN-3670	Canadian Literature - II	3 cr.
EN-3731	Eighteenth Century Comedy - I	3 cr.
EN-3732	Eighteenth Century Comedy - II	3 cr.
EN-4433	Eighteenth Century Poetry and Prose - I	3 cr.
EN-4434	Eighteenth Century Poetry and Prose - II	3 cr.
EN-4640	Eighteenth and Nineteenth Century Novels	3 cr.
EN-4650	Twentieth Century Novels	3 cr.
EN-4681	A Comparative Study of Recent Fiction in French & English Canada - I	3 cr.
EN-4682	A Comparative Study of Recent Fiction in French & English Canada - II	3 cr.
EN-4723	Shakespeare - I	3 cr.
EN-4724	Shakespeare - II	3 cr.
EN-4740	Drama I	3 cr.
EN-4750	Drama II	3 cr.
EN-4801	Literary Criticism	3 cr.

Un maximum de six (6) crédits en composition ou en linguistique peuvent figurer dans le programme de deuxième, troisième ou quatrième année mais seulement avec l'approbation du Directeur du département.

RESOLUTION 28-SAC-250280

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Frédéric Grogner

"Que les articles 2.3.1 et 2.3.5 soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Vote

unanime

ADOPTE.

2.4.1 Spécialisation en françaisCours obligatoires (36 cr.)

- 1) FR 1885-1886
- 2) 6 cr. en philosophie
- 3) 24 cr. dans n'importe laquelle des disciplines offertes par l'Université (en raison de 6 cr. au plus par discipline).

Spécialisation en français (66 cr.)

Première année (6 cr.)

- FR 1304 Initiation aux études littéraires: la prose
FR 1305 Initiation aux études littéraires: le théâtre

Deuxième année (12 cr.)

- FR 2303 Initiation aux études littéraires: la poésie
FR 2501 Techniques de l'écriture I
FR 2811 Eléments de linguistique I
FR 2812 Eléments de linguistique II

Troisième année (24 cr.) et quatrième année (24 cr.)

- 1) cours de niveau 3000: 21 cr.
- 2) cours de niveau 4000: 21 cr.

a) Linguistique (minimum 12 cr.)

- FR 3801 Phonétique du français moderne
FR 3820 Histoire de la langue française
FR 3830 Sociolinguistique
FR 3860 Langue française contemporaine
FR 4802 Atelier de la phonétique
FR 4840 Le parler acadien
FR 4850 Analyse du discours littéraire
FR 4860 Grammaire supérieure

b) Littérature française (minimum 12 cr.)

- FR 3130 Dix-septième siècle
FR 3153 Poésie française au XIX^e siècle
FR 3164 Roman français au XX^e siècle
FR 3165 Théâtre français au XX^e siècle
FR 4110 Moyen Age
FR 4120 Seizième siècle
FR 4140 Dix-huitième siècle
FR 4163 Poésie française au XX^e siècle

- 21 -

c) Littérature québécoise et littérature acadienne
(minimum 12 cr.)

FR 3206 Essai québécois
FR 3253 Poésie québécoise jusqu'à 1939
FR 3264 Roman québécois de 1939 à nos jours
FR 3285 Théâtre et roman acadiens
FR 4205 Théâtre québécois
FR 4254 Roman québécois jusqu'à 1939
FR 4263 Poésie québécoise de 1939 à nos jours
FR 4283 Poésie acadienne

d) Autres cours offerts par le département à l'exclusion de
FR 2900 Théorie et histoire du cinéma

2.4.2 Majeur en français (42 cr.)

Première année (6 cr.)

FR 1304 Initiation aux études littéraires: la prose
FR 1305 Initiation aux études littéraires: le théâtre

Deuxième année (12 cr.)

FR 2303 Initiation aux études littéraires: la poésie
FR 2501 Techniques de l'écriture I
FR 2811 Eléments de linguistique I
FR 2812 Eléments de linguistique II

Troisième année (12 cr.) et quatrième année (12 cr.)

Les huit (8) cours seront choisis parmi les cours du programme de la spécialisation.

- 1) cours de niveau 3000: 12 cr.
- 2) cours de niveau 4000: 12 cr.
- 3) à l'intérieur de son programme de troisième et de quatrième année, l'étudiant doit choisir un minimum de 6 cr. (2 cours) dans chacun des trois secteurs: a) linguistique b) littérature française c) littérature québécoise et littérature acadienne; ces 2 cours doivent être de niveau 3000 et/ou de niveau 4000.

2.4.3 Mineur en linguistique française (30 cr. à l'exclusion de
FR-1875-1876 et FR 1885-1886)

Cours obligatoires (9 cr.)

FR 2501 Techniques de l'écriture I
FR 2811 Eléments de linguistique I
FR 2812 Eléments de linguistique II

Cours à option (21 cr.)

Cours offerts par le département (minimum 15 cr.)

FR 2502 Techniques de l'écriture II
FR 3801 Phonétique du français moderne
FR 3820 Histoire de la langue française

FR 3860 Langue française contemporaine
FR 3870 Application des principes linguistiques à l'enseignement de la langue maternelle
FR 4802 Atelier de la phonétique
FR 4840 Le parler acadien
FR 4850 Analyse du discours littéraire
FR 4860 Grammaire supérieure

Autres cours suggérés et/ou approuvés par le département

ED 3710	Rééducation du langage et de la parole
EN 3301	Evolution of English language
EN 3311	Varieties of English
En 3343	Grammatical Theories
FL 4300	Linguistique appliquée à l'enseignement des langues secondes
PS 3421	Psychologie linguistique
TR 2420	Anglicismes et canadianismes I
TR 3310	Anglicismes et canadianismes II

2.4.4 Mineur en littérature de langue française

Mineur en littérature de langue française (30 cr. à l'exclusion de FR 1875-1876 et FR 1885-1886)

Cours obligatoires (12 cr.)

FR 1304	Initiation aux études littéraires: la prose
FR 1305	Initiation aux études littéraires: le théâtre
FR 2303	Initiation aux études littéraires: la poésie
FR 2154	Roman français au XIX ^e siècle
ou	
FR 2671	Folklore acadien I

Cours à option (18 cr.)

a) Littérature française

FR 2180	Littéraire française I
FR 2190	Littérature française II
FR 3130	Dix-septième siècle
FR 3153	Poésie française au XIX ^e siècle
FR 3164	Roman français au XX ^e siècle
FR 3165	Théâtre français au XX ^e siècle
FR 4110	Moyen Age
FR 4120	Seizième siècle
FR 4140	Dix-huitième siècle
FR 3161	Poésie française au XX ^e siècle

b) Littérature québécoise et littérature acadienne

FR 2286	Essai et discours acadiens
FR 2290	Littérature québécoise
FR 3206	Essai québécois
FR 3253	Poésie québécoise jusqu'à 1939
FR 3264	Roman québécois de 1939 à nos jours
FR 3285	Théâtre et roman acadiens
FR 3672	Folklore acadien II
FR 4205	Théâtre québécois
FR 4263	Poésie québécoise de 1939 à nos jours
FR 4283	Poésie acadienne

c) Littérature des autres pays francophones.

RESOLUTION 29-SAC-250280

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Lorraine Bourque

"Que les articles 2.4.3 et 2.4.4 soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Vote

unanime

ADOPTE.

2.4.5 Mineur en français

Mineur en français (30 cr. à l'exclusion de FR 1875-1076 et FR 1885-1886)

Le programme du mineur en français est établi en consultation avec le directeur du département d'études françaises; il doit comprendre au moins 4 cours de niveau 3000 et/on 4000.

RESOLUTION 30-SAC-250280

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Rhéal Bérubé

"Que l'article 2.4.5 soit adopté tel que présenté ci-devant". Vote unanime

ADOPTE.

2.4.6 Maîtrise ès arts en français (42 cr.)

12 crédits de scolarité

30 crédits pour la thèse.

RESOLUTION 31-SAC-250280

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Léonard LeBlanc "Que l'article 2.4.6 soit adopté tel que présenté ci-devant".

Vote unanime ADOPTE.

2.4.7 Maîtrise en français (30 cr.)

Maîtrise en français (30 cr.)
dont 21 pour la scolarité (deux ans) et 9 pour le mémoire.

FR 6450 Langage littéraire: critUue/noétieuc
FR 6170 Séminaire en littérature française I
FR 6180 Séminaire en littérature française II
FR 6287 Séminaire en littérature acadienne
FR 6290 Séminaire en littérature québécoise
FR 6830 Séminaire en linguistique I
FR 6870 Séminaire en linguistique II

Comme cette maîtrise exige deux ans pour compléter une scolarité de 21 cr. le CPR estime que ce programme ne répond pas aux besoins des étudiants. En conséquence, il recommande de suspendre ledit programme sans porter préjudice aux étudiants déjà engagés dans le programme.

RESOLUTION 32-SAC-250280

Il est proposé par Brian T. Newbold appuyé par Colette Martin "Que l'article

2.4.7 soit adopté tel que présenté ci-devant".

Vote Adopté avec 4 abstentions.

2.4.8 Cours nouveaux, changements ...

COURS NOUVEAUX

FR-2190 Littérature française II
 FR-2502 Techniques de l'écriture II
 FR-3870 Application des principes linguistiques à l'enseignement de la langue maternelle.

COURS MAINTENUS

FR-2300 Littérature universelle.
 FR-3360 Littérature négro-africaine.

COURS SACRIFIÉ

FR-3102 Littérature policière.

COURS TRANSFORMÉS

FR-1170 Littérature et civilisation françaises
 FR-2180 Littérature française I
 FR-2190 Littérature française II

FR-1280 Littératures québécoise et acadienne
 FR-2290 Littérature québécoise

FR-2101 Initiation aux études litt.: textes français

(FR-2403) Théorie de la litt.: poétique de la prose
 FR-1304 Initiation aux études litt.: **la prose.**

FR-2201 Initiation aux études litt.: textes québ. et acad.

(FR-4403) Théorie de la litt.: poétique du théâtre
 FR-1305 Initiation aux études litt.: le théâtre

(FR-3403) Théorie de la litt.: poétique de la poésie
 FR-2303 Initiation aux études litt.: la poésie.

FR-2810 Introduction à la linguistique
 FR-2811 Eléments de linguistique I

FR-3810 Eléments de linguistique appliquée
 FR-2812 Eléments de linguistique II

FR-4240 Pratique de la critique: litt. québ. et acad.
 FR-4450 Pratique de la critique

FR-6860 Grammaire supérieure
 FR-4860 Grammaire supérieure

TITRES LEGEREMENT CHANGES (double sigle)

FR-3771 Journalisme oral I
 FR-3772 Journalisme oral II
 FR-2781 Journalisme écrit I
 FR-3782 Journalisme écrit II

SIGLES CHANGES

FR-2153 → 3153 Poésie française au XIX^e siècle
 FR-2162 → 3164 Roman français au XX^e siècle
 FR-2205 → 4205 Théâtre québécois
 FR-2206 → 3206 Essai québécois
 FR-2280 → 2286 Essai et discours acadiens
 FR-2500 → 2501 Techniques de l'écriture I
 FR-2670 → 2671 Folklore acadien I
 FR-2680 → 3672 Folklore acadien II
 FR-2801 → 3801 Phonétique du français moderne
 FR-2802 → 4802 Atelier de la phonétique
 FR-2860 → 3860 Langue française contemporaine
 FR-3140 → 4140 Dix-huitième siècle
 FR-3161 → 4163 Poésie française au XX^e siècle
 FR-3254 → 4254 Roman québécois jusqu'à 1939
 FR-3263 → 3264 Roman québécois de 1939 à nos jours
 FR-3271 → 3285 Théâtre et roman acadiens
 FR-3960 → 4990 Littérature et cinéma
 FR-4165 → 3165 Théâtre français au XX^e siècle
 FR-4264 → 4263 Poésie québécoise de 1939 à nos jours
 FR-4281 → 4283 Poésie acadienne
 FR-4801 → 4850 Analyse du discours littéraire
 FR-4820 → 4840 Parler acadien

SIGLES ET TITRES INCHANGES

FR-1875 Langue parlée et écrite I
 FR-1876 Langue parlée et écrite I
 FR-1885 Langue parlée et écrite II
 FR-1886 Langue parlée et écrite II
 FR-2154 Roman français au XIX^e siècle
 FR-2560 Initiation pratique à la recherche
 FR-2900 Théorie et histoire du cinéma
 FR-3130 Dix-septième siècle
 FR-3253 Poésie québécoise jusqu'à 1939
 FR-3790 Atelier de création littéraire
 FR-3820 Histoire de la langue française
 FR-4110 Moyen Age
 FR-4120 Seizième siècle
 FR-4400 Critique littéraire

- 26 -

RESOLUTION 33-SAC-250280

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Lorraine Bourque

"Que les articles 2.4.1, 2.4.2 et 2.4.8 soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Vote unanime ADOPTE.

2.4.9 Majeur en études acadiennes

RESOLUTION 34-SAC-250280

Il est proposé par Lorraine Bourque appuyé par Raoul Dionne

"Que le programme de majeure en études acadiennes soit étudié par le Comité des programmes, approuvé par le Conseil académique et qu'il poursuive son cheminement à la CESPM.

En faveur 21 Contre 2 Abst. 5 ADOPTE.

2.4.10 Majeur en information

RESOLUTION 35-SAC-250280

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Léandre Desjardins

"Que le Sénat mandate les Faculté des arts et des sciences sociales pour étudier un programme en information ou en communication".

Adopté avec 1 vote contre.

2.5 Sciences religieuses

2.5.1 Divers

Le CPR ne voit pas la pertinence des changements de

- titres de cinq cours;
- le CPR recommande que SR-1210 (Les sacrements) ne soit pas réservé exclusivement à l'Education permanente;
- le CPR recommande le maintien de:
 - SR-3111 Etude comparée des grandes religions I
 - SR-3122 Etude comparée des grandes religions II
 tels qu'ils existent présentement.
- le CPR recommande la création de
 - SR-4220 L'Eglise en Acadie.

RESOLUTION 36-SAC--250280

Il est proposé par Fernand Girouard appuyé par Jean-Guy Lachance "Que l'article 2.5.1 soit adopté tel que présenté ci-devant".

Vote unanime ADOPTE.

2.5.2 Majeur en sciences religieuses

Le CPR ne disposait pas de tous les renseignements nécessaires pour en faire l'étude. Le département a par la suite retiré sa demande.

2.6 Philosophie

2.6.1 Abolition de deux cours

PI-3510 Théories socio-politiques en philosophie moderne.

PI-4675 Philosophies non occidentales.

2.6.2 Création de deux cours

PI- 3475 Ethique de l'information

PI-3565 Philosophie de la culture.

RESOLUTION 37-SAC-250280

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Frédéric Grogner

"Que les articles 2.5.2, 2.6.1 et 2.6.2 soient adoptés tels que présentés ci-devant".

2.7 Musique

2.7.1 Maîtrise en éducation musicale (temps partiel)

RESOLUTION 38-SAC-250280

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Normand Roy

"Que l'Université autorise le département de musique d'explorer la possibilité d'offrir un programme de musique à temps partiel avec Mount Allison et U.P.E.I."

En faveur 4 Contre 20 Abst. , REJETE.

2.7.2 Musique: suggestions du CPR

- Pour le B.M. (ed. musicale), une diminution du nombre de crédits en 2e année.
- Que l'appellation "première année spéciale" soit remplacée par "année préparatoire".
- Que l'appellation B.M. (sans concentration) soit remplacée par "baccalauréat en musique".

2.7.3 Modifications aux programmes de musique

Première année spéciale: Nouveau cours: MU 1080 - Connaissance du clavier.

Première année régulière: Le programme de cours de la première année est le même pour tous les programmes d'études conduisant au B. Musique. L'étudiant ne choisit sa concentration qu'en deuxième année.

Laisser tomber: MU 1060 - Accompagnement
 MU 1221 - Solfège I -- ces deux cours seront intégrés
 avec le cours MU 1211 et MU 1212.
 MU 1222 - Solfège II - (styles diatoniques).

Cours nouveau: MU 1070 - "Guitare fonctionnelle" qui sera donné pour les guitaristes seulement.

Cours nouveau: 6 crédits au choix exclus les cours MU.
 Concentration Education Musicale - les cours MU et ED sont exclus.

BACCALAUREAT EN MUSIQUE AVEC CONCENTRATION EDUCATION MUSICALE

Deuxième année: Laisser tomber: ED 1110 - Introduction à l'éducation.

Troisième année: Laisser tomber comme cours obligatoires:
 MU 2550 - Méthodes instrumentales: les bois
 MU 3750 - Méthodes instrumentales: les cordes

Nouveau - 3 crédits au choix MU

Quatrième année: Laisser tomber les sigles MU 4340 et 4350, ED 2160.
 Le cours MU 3740 passe en 2e année.
 Intégrer dans le programme les cours MU 4001 et MU 4002
 - Instrument principal et ensemble(s).
 MU 4341 Méthodes et matériels en musique instrumentale

MINEUR EN MUSIQUE et chorale scolaires.

Cours obligatoires	18 crédits
Cours à option	12 crédits
	30 crédits

Aux autres concentrations suivantes nous ajoutons 6 crédits exclus les cours MU.

B.M. sans concentration.

B.M. concentration Histoire et Techniques d'écriture musicale.

B.M. concentration Interprétation et Pédagogie.

RESOLUTION 39-SAC-250280

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Léandre Desjardins

"Que les articles 2.7.2 et 2.7.3 soient adoptés tels que Présentés ci-devant".

Adopté avec 2 abstentions.

2.8 Histoire

2.8.1 Maîtrise en histoire

RESOLUTION 40-SAC-250280

Il est proposé par Léandre Desjardins appuyé par Odette Pellerin

"Que la maîtrise en histoire soit abolie".

Adopté avec 2 abstentions.

2.8.2 Spécialisation en histoire (66 cr.)

Pour obtenir un baccalauréat avec spécialisation en histoire, on suggère que l'étudiant obtienne six (6) crédits la première année en suivant deux des trois introductions figurant à l'annuaire. Il devra, pendant les trois années suivantes accumuler 60 crédits.

Le département suggère le programme suivant:

- 2ième année: quinze (15) crédits parmi les cours de niveau 2000 plus le cours HI-2001; le tout faisant un total de 18 crédits.
- 3ième année: 21 crédits parmi les cours cotés 3000 et 4000 avec la distribution suivante:
neuf (9) crédits en histoire nord-américaine
douze (12) crédits en histoire générale.
- 4ième année: 21 crédits parmi les cours cotés 3000 et 4000 avec la distribution suivante:
douze (12) crédits en histoire nord-américaine
neuf (9) crédits en histoire générale.

On recommande que douze (12) crédits soient pris dans l'une des disciplines suivantes:

- Démographie, économie, géographie, science politique , sociologie.

Remarque: Le cours HI 2411 "Initiation à l'histoire acadienne" est considéré comme un cours au service des étudiants qui ne désirent pas mettre l'accent sur l'histoire dans leur programme d'étude et par conséquent, le cours ne pourra être comptabilisé dans les 66 crédits requis.

2.8.3 Majeur en histoire (42 cr.)

Pour obtenir un baccalauréat avec majeur en histoire, on suggère que l'étudiant obtienne 6 crédits la première année en suivant deux des trois introductions figurant à l'annuaire. Il devra pendant les trois années suivantes accumuler 42 crédits. Le département suggère le programme suivant:

- 2ième année: 9 crédits au choix dont les cours cotés 2000 plus le cours HI-2001; le tout faisant un total de 12 crédits.
- 3ième année: 12 crédits parmi les cours 3000 et 4000.
- 4ième année: 12 crédits parmi les cours 3000 et 4000.

Remarque: Le cours 2411 "Initiation à l'histoire acadienne" est considéré comme un cours au service des étudiants qui ne désirent pas mettre l'accent sur l'histoire dans leur programme d'étude et par conséquent, le cours ne pourra être comptabilisé dans les 48 crédits requis.

2.8.4 Mineur en histoire (30 cr.)

- 6 crédits parmi les cours de niveau 1000
- 6 crédits parmi les cours de niveau 2000
- 18 crédits parmi les cours de niveau 3000 et 4000.

2.8.5 Cours inchangés

HI	1300	Introduction aux civilisations contemporaines
HI	1500	Introduction à la civilisation gréco-romaine
HI	2001	Initiation à la discipline historique
HI	2402	Histoire de l'Amérique latine
HI	2411	Initiation à l'histoire acadienne
HI	2801	L'Europe de 1914 à nos jours
HI	2601	La Chine et le Japon aux XIX ^e et XX ^e siècles
HI	2602	L'Inde et l'Asie du Sud-Est aux XIX ^e et XX ^e siècles
HI	3000	Histoire du Madawaska
HI	3401	Histoire du Canada de 1867 à nos jours
HI	3482	Les deux Canadas sous le régime britannique
HI-	3402	Les Etats-Unis de 1865 à nos jours
HI-	3501	L'Islam et la Méditerranée au MoyenAge.
HI	4400	Séminaire de recherche (mémoire)
HI	4472	Relations canado-américaines
HI	4801	Le siècle des Lumières
HI	4862	La France de 1598 à 1715
HI	6000	Lectures dirigées
HI	6410	Historiographie canadienne
HI	6420	Problèmes d'histoire d'Acadie
HI	6901	Thèse

2.8.6 Cours modifiésa) Modification du sigle: (sigle ancien) et sigle nouveau

(HI 2821)	HI 3821	La Russie aux XIX ^e et XX ^e siècles
(HI 2862)	HI 3862	Révolutions et nationalités
(HI 3462)	HI 2462	Histoire de la Nouvelle-France
(HI 3861)	HI 2861	La Renaissance et l'Europe moderne
(HI 4831)	HI 3831	L'Angleterre aux XVII ^e et XVIII ^e siècles
(HI 4832)	HI 3832	L'Angleterre victorienne
(HI 4401)	HI 3402*	Histoire de l'Acadie de 1604 à 1713
(HI 4601)	HI 3601	Histoire du communisme chinois
(HI 6822)	HI 4822	Problèmes d'histoire de l'Europe aux XIX ^e et XX ^e siècles.

* Sigle à changer

b) Modification du titre: (titre ancien) et titre nouveau

HI 6012	(Sigle à chan- ger)	(Séminaire en études acadiennes) Séminaire de recherche
---------	------------------------	--

2.8.7 Cours supprimés

HI	6401	Confédération canadienne
HI	6621	Problèmes de la Chine moderne
HI	6821	Problèmes d'histoire de l'Europe moderne
HI	6890	Histoire des relations internationales
HI	6902	Mémoire
HI	6501	La ville et la vie urbaine dans l'Empire romain

- 31 -

2.8.7 (suite)

HI 3502	L'Occident chrétien au Moyen Age
HI 3521	Histoire de la Grèce
HI 3522	Histoire de Rome
HI 4421	L'Amérique coloniale
HI 4501	Institutions de l'Empire romain
HI 4521	La Société féodale en Europe

2.8.8 Modifications non acceptées

(HI 3402)	(Les Etats-Unis de 1865 à nos jours)
HI 3412	Histoire des Etats-Unis de 1860 à 1960
(HI 4621)	(L'Extrême-Orient: la civilisation traditionnelle)
<u>HI 1600</u>	Introduction aux civilisations orientales

Le CPR recommande que HI-3402 soit maintenu et que HI-4621 ne devienne pas HI-1600 car la description actuelle ne cadre pas.

2.8.9 Nouveaux cours

HI 2301	Histoire de l'Europe au Moyen Age
HI 2421	Histoire des Etats-Unis de 1607 à 1860
HI 2511	Histoire de la Grèce ancienne depuis les origines jusqu'aux guerres médiques
HI 2522	Histoire de Rome des origines jusqu'à l'avènement du Principat
HI 3511	Histoire du monde grec à l'époque classique et hellénistique
HI 3523	Histoire de l'Empire romain d'Auguste à Théodose
HI 3872	Problèmes d'histoire socio-économique de l'Occident
HI 4301	Problèmes d'histoire médiévale
HI 4421	Problèmes d'histoire des Etats-Unis aux XIX ^e et XX ^e siècles
HI 4471	Histoire économique et sociale du Canada aux XIX ^e et XX ^e siècles
HI 4502	La vie provinciale dans l'Empire romain
HI 4841	Histoire de la colonisation et de la décolonisation aux XIX ^e et XX ^e siècles
HI 4602	Problèmes d'histoire de l'Asie orientale
HI 4880	Lectures dirigées

Le CPR recommande l'adoption des nouveaux cours; certains titres devront être raccourcis.

RESOLUTION 41-SAC-250280

Il est proposé par Raoul Dionne appuyé par Brian T. Newbold

"Que les articles 2.8.2 à 2.8.9 inclusivement soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Adopté avec 4 abstentions.

2.9 Géographie

2.9.1 Majeur et mineur en géographie

RESOLUTION 42-SAC-250280

Il est proposé par Frédéric Grogner appuyé par Odette Pellerin

"Que les cours Géographie économique II, Géographie du Tourisme et Géographie urbaine II soient autorisés à figurer au prochain annuaire comme partie intégrante du programme de Géographie".

Vote Adopté avec 1 abstention.

On inclura donc trois (3) nouveaux cours:

GO 3402 Géographie économique II
 GO 3510 Géographie du tourisme
 GO 3500 Géographie urbaine II.

2.9.2 Mineur en démographie (30 cr.)

Préalables: MA-1176 et ST-2653
Cours obligatoires (12 cr.)

DM- 2401 Démographie générale
 DM- 2511 Analyse I (nouveau cours)
 DM- 2512 Analyse II (nouveau cours)
 DM- 3511 Techniques auxiliaires de la démographie I

cours option (18 cr.)

DM- 3402 Collecte des informations: sources traditionnelles
 DM- 3500 Analyse III (nouveau cours)
 DM- 3521 Problèmes des populations contemporaines
 DM- 4401 Population canadienne
 DM- 4402 Conjoncture et perspective démographiques
 DM- 4500 Analyse IV (nouveau cours)
 DM- 4511 Techniques auxiliaires de la démographie II
 DM- 4512 Histoire des idées et de faits relatifs aux populations.
 DM- 4521 Démographie du Tiers-Monde
 DM- 4531 Démographie sociale
 DM- 4532 Economie et population

Le CPR recommande l'abolition de DM-2402, DM-3401, DM-4541; le CPR ne recommande pas l'adoption de DM-3600 et DM-4530.

RESOLUTION 43-SAC-250280

Il est proposé par Rhéal Bérubé appuyé par Brian T. Newbold

"Que les articles 2.9.1 et 2.9.2 soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Adopté avec 1 abstention.

2.10 Art Dramatique

2.10.1 Baccalauréat en art dramatique

A	-	Cours obligatoires (Sigle AT)	90 cr.
B	-	Français	12 cr.
C	-	Philosophie	3 cr.
D	-	Cours option (3 cours de la liste)	9 cr.
E	-	Cours au choix	18 cr.

TOTAL			132 cr.

- 33 -

PREMIERE ANNEE

AT-1510	Improvisation I	3 cr.
AT-1530	Interprétation I	3 cr.
AT-1540	Interprétation II	3 cr.
AT-1610	Respiration et voix I (titre à réexaminer)	3 cr.
AT-1620	Expression Corporelle I	3 cr.
AT-1630	Technique de scène I	3 cr.
AT-1640	Décoration I	3 cr.
		<hr/>
		21 cr.
FR	Langue parlée et écrite	6 cr.
PI-2240	Esthétique I	3 cr.
	Cours option ou au choix	6 cr.
		<hr/>
	TOTAL	36 cr.

DEUXIEME ANNEE

AT-2510	Improvisation II	3 cr.
AT-2560	Interprétation III	6 cr.*
AT-2610	Respiration et voix II (titre à réexaminer)	3 cr.
AT-2620	Expression Corporelle II	3 cr.
AT-2675	Scénographie I	9 cr.
		<hr/>
		24 cr.
FR	Français	6 cr.
	Cours option ou au choix	6 cr.
		<hr/>
	Total	36 cr.

TROISIEME ANNEE

AT-3300	Maquillage de scène	3 cr.*
AT-3555	Organisation de tournée théâtrale	3 cr.*
AT-3560	Improvisation III	3 cr.*
AT-3540*	Exercice public d'interprétation I	3 cr.*
AT-3675	Scénographie II	9 cr.
AT-3705	Histoire du théâtre I	3 cr.*

* Nouveau sigle exigé.

24 cr.

Cours option ou au choix 6 cr.

TOTAL 30 cr.

QUATRIEME ANNEE

AT-4540 * Exercice public d'interprétation II	6 cr.*
AT-4550 * Exercice public d'interprétation III	6 cr.
AT-4800 Tournée de diffusion et d'animation théâtrale	6 cr.
AT-4705 Histoire du théâtre II	3 cr.
<hr/>	
*Nouveaux sigles exigés.	21 cr.
Cours option ou au choix	9 cr.
<hr/>	
TOTAL	30 cr.

2.10.2 Cours supprimés

AT-1700, AT-2530, AT-2540, AT-2600, AT-2630
 AT-2640, AT-2700, AT-2720, AT-3600, AT-3700
 AT-3720, AT-3630, AT-3550, AT-3640, AT-4710
 AT-4630.

RESOLUTION 44-SAC-250280

Il est proposé par Robert Lavoie appuyé par Pierre Patenaude

"Que les articles 2.10.1 et 2.10.2 soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Adopté avec 1 abstention.

2.10.3 Suggestion du CPR

Que "Expression corporelle" porte le sigle EP
 Que "Décoration I" porte le sigle AV.

3. FACULTE DESSCIENCES ET DE GENIE

3.1 Chimie et biochimie: changements

1) Cours de chimie

- a) Pour le cours CH 4422 "Chimie hétérocyclique", éliminer le concomitant CH 4411 "Produits naturels".

2) Cours de biochimie

- a) Remplacer le cours BC 2322 "Introduction à la biochimie" par le cours BC 3322 "Introduction à la biochimie" ayant comme préalable le cours CH 2313 "Introduction à la chimie organique" ou CH 2322 "Chimie organique II". Le syllabus de BC 3322 est ci-joint à titre d'information.
- b) Remplacer le cours BC 4411 "Génétique biochimique", par le cours BC 4511 "Biologie moléculaire I" ayant comme préalable BC 3811 "Biochimie I". Le syllabus de BC 4511 est ci-joint à titre d'information.
- c) Remplacer le cours BC 4722 "Biochimie des virus" par le cours BC 4522 "Biologie moléculaire II" ayant comme préalable BC 4511 "Biologie moléculaire I". Le syllabus de BC 4522 est ci-joint à titre d'information.
- d) Pour le cours BC 4711 "Immunologie", donner à l'étudiant le choix de faire comme concomitant BC 3811 "Biochimie I" ou BC 2322

"Introduction à la biochimie" au lieu d'exiger nécessairement BC 3322 comme concomitant.

'RESOLUTION 45-SAC-250280

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Brian T. Newbold "Que l'article 3.1 soit adopté tel que présenté ci-devant".
Adopté avec 1 abstention.

3.2 B.Sc. avec spécialisation en biochimie

PROPOSE POUR 80-81

1ère année

<u>Cours obligatoire</u>	<u>Titre</u>	<u>Crédit</u>
CH-1001*	Laboratoire de chimie générale I	2
CH-1002	Laboratoire de chimie générale II	1
CH-1011*	Chimie générale I	3
CH-1022	Chimie générale II	3
MA-1004	Introduction à l'analyse mathématique	4
MA-1014	Analyse mathématique I	4
PH-1103	Mécanique et chaleur	3
PH-1191	Travaux pratiques de mécanique & chaleur	1
PH-1303	L'électricité, le magnétisme et l'optique	3
PH-1391	Travaux pratiques d'électricité de magnétisme et d'optique	1
<u>Cours à option</u>		
Choisir six (6) crédits de cours parmi les cours de français		6
L'étudiant doit choisir BI-1001 et BI-1002 ou la série de cours BI-1701, BI-1702, BI-1703 et BI-1704		8
Total:		<u>39</u>

* L'étudiant n'ayant pas le préalable à ces cours pourra suivre d'autres cours de chimie de première année selon les recommandations du directeur du Département de chimie.

2ième année

<u>Cours obligatoire</u>	<u>Titre</u>	<u>Crédit</u>
BI-2171	Physiologie animale I	4
BI-2172	Physiologie animale II	4
CH-2111	Introduction à la chimie physique	3
CH-2222*	Chimie inorganique I	3
CH-2401	Laboratoire de chimie organique I	2
CH-2402	Laboratoire de chimie organique II	2
CH-2411	Chimie organique I	3
CH-2422	Chimie organique II	3
CH-2502	Laboratoire de chimie analytique I	2
CH-2522	Chimie analytique I	3
MA-2004	Analyse mathématique II	4
<u>Cours au choix</u>		
Choix libre de six (6) crédits de cours		6
Total:		<u>39 min.</u>

* Cours du mineur en chimie

3ième année

<u>Cours obligatoire</u>	<u>Titre</u>	<u>Crédit</u>
BC-3701	Laboratoire de biochimie des microorganismes	2
BC-3711	Biochimie des microorganismes	3
BC-3801	Laboratoire de biochimie I	2
BC-3811	Biochimie I	3
BC-3822	Biochimie II	3
MA-2603	Int. aux probabilités et statistiques	3

Cours à option

Choisir au moins onze (11) crédits en chimie parmi la liste des cours à option en 4e année 11

Cours au choix

Choix libre de six (6) crédits de cours 6

Total: $\overline{33}$ min.

4ième année

<u>Cours obligatoire</u>	<u>Titre</u>	<u>Crédit</u>
BC-4601	Techniques biochimiques	3
BC-4801	Laboratoire de biochimie II	2
BC-4811	Biochimie III	3

Cours à option

Choisir au moins 25 crédits dont au moins six (6) de biochimie parmi les cours suivants:

BC-4000	Mémoire	4
BC-4322	Biochimie des enzymes	3
BC-4411	Génétique biochimique	3
BC-4622	Aspects spécifiques de biochimie	3
BC-4711	Immunologie	3
BC-4722	Biochimie des virus	3
BI-2101	Biologie cellulaire	4
BI-3502	Génétique et évolution	4
BI-3701	Biométrie	4
BI-4402	Microbiologie	4
CH-3101	Laboratoire de chimie physique I	2
CH-3111	Cinétique chimique	2
CH-3122	Electrochimie	2
CH-3211	Chimie inorganique II	3
CH-3402	Laboratoire de chimie organique III	3
CH-3411	Méthodes physiques en chimie organique	3
CH-3422	Stéréochimie	3
CH-3502	Laboratoire de chimie analytique II	2
CH-3522	Chimie analytique II	3
CH-3911	Thermodynamique chimique	3
CH-4411	Produits naturels	3
CH-4502	Laboratoire de chimie instrumentale	2

<u>Cours à option (suite)</u>	<u>Titre</u>	<u>Crédit</u>
CH-4511	Chimie de l'environnement	3
CH-4522	Chimie instrumentale	2
CH-4911	Chimie physique des polymères, colloïdes et surfaces	3
PH-2964	Effets biologiques des radiations	4
SD-3212	Nutrition II	3

Cours au choix

Choix libre de six (6) crédits de cours 6

Total: 39 min.

Grand Total: 150 min.

RESOLUTION 46-SAC-250280

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Jean-Yves Daigle

"Que l'article 3.2 soit adopté tel que présenté ci-devant".

En faveur 32 Contre 1 Abst. 3 ADOPTE.

3.3 Sciences de la santé: changements

- a) Enlever de la liste des cours obligatoires de la 2^{ième} année le cours MA-2004;
- b) ajouter à la liste des cours obligatoires de la 2^{ième} année les cours existants: MA-3073 et MA-3083.

3.4 Changements mineurs

- a) Que le cours obligatoire MA-2603 soit déplacé de la 2^{ième} à la 3^{ième} année dans les programmes du majeur et de la spécialisation en biologie.
- b) Mineur en mathématiques: ajouter les cours additionnels suivants: MA-3513, MA-4303, MA-4503 et MA-4513.

3.5 Agro-économie1^{ère} année

Remplacer EC 1010 par EC 1030
 MA 1004 et MA 1014 ont déjà été remplacés par MA 2073 et MA 2083
 l'année passée

Total des crédits: 40

2^e année

Enlever CH 2311, CH 2322 et CH 2302
 Remplacer MA 2004 par MA 3073
 Enlever MA 2014
 Enlever SO 1010 comme cours obligatoire
 Remplacer DR 1001 par DR 2000
 Ajouter EC 1020
 Ajouter GG 1730
 Ajouter: Cours à option: choisir de 9 à 12 crédits de cours
 de la liste des cours à option en agro-économie

Total des crédits: de 34 à 37

3^e année

Enlever EC 3400 comme cours obligatoire
 Enlever EC 3550 comme cours obligatoire
 Ajouter MA 3523
 Enlever MA 3223
 Ajouter: Cours à option: choisir de 18 à 21 crédits de cours
 de la liste des cours à option en agro-économie

Total des crédits: 33 à 36

Liste des cours à option créditable en agro-économie à Laval.

CO 1002 - créditable (3 cr.)
 EC 3300 - créditable (3 cr.)
 EC 3400 - créditable (3 cr.)
 EC 3410 ou 4400 - créditable (3 cr.)
 FI 4702 - créditable (3 cr.)
 FI 2702 - créditable (3 cr.)
 GI 4110 - créditable (3 cr.)
 SO 2550 - créditable (3 cr.)
 EC 3550 - créditable (3 cr.)
 SD 2232 - créditable (2 cr.)
 DR 2000 - créditable (3 cr.)
 AD 3353 - créditable (3 cr.)
 EC 2150 - créditable (2 cr.)
 BI 3301 - créditable (2 cr.)
 AD 2211 - créditable (3 cr.)
 AD 3471 - créditable (3 cr.)

3.6 Bio-agronomie1ère année

Remplacer EC 1010 par EC 1030
 MA 1004 et MA 1014 ont déjà été remplacés par MA 2073 et
 MA 2083 l'année passée.

Total des crédits: 40

2^e année

Remplacer MA 2004 par MA 3073
 Enlever MA 2014
 Cours à option: choisir de 3 à 6 crédits de cours de la
 liste des cours à option en bio-agronomie

Total des crédits: 39 à 42

3^e année

En ce qui concerne les cours à option, remplacer les options
 existantes par:

Cours à option: Choisir de 3 à 6 crédits de cours de la liste
 des cours à option en bio-agronomie

Total des crédits: 39 à 42

Liste des cours à option en bio-agronomie

BI 4301 (4 cr.)	-	créditable (2 cr.)	en sol-plante seulement
BI 2181 (3 cr.)	et	BI 2183 (1 cr.)	- crédita- bles (3 cr.) en bio-zootec- hnie seule- ment
MA 2203 (3 cr.)	-	créditable (2 cr.)	en sol-plante et bio-zootec- hnie
SD 2232 (3 cr.)	-	créditable (2 cr.)	en sol-plante et bio-zootec- hnie
MA 3153 (3 cr.)	-	créditable (2 cr.)	en sol-plante et bio-zootec- hnie
GG 1730 (2 cr.)	-	créditable (2 cr.)	en sol-plante et bio-zootec- hnie
DR-2000 (3 cr.)	-	créditable (3 cr.)	en sol-plante et bio-zootec- hnie
GG 1510 (3 cr.)	-	créditable (2 cr.)	en sol-plante seulement
BI 2192 (4 cr.)	-	créditable (3 cr.)	en bio-zootec- hnie seule- ment
MA 3233 (3 cr.)	-	créditable (3 cr.)	en sol-plante et bio-zootec- hnie
BI 3133 (3 cr.)	-	créditable (1 cr.)	en bio-zootec- hnie seule- ment
BI 3301 (3 cr.)	-	créditable (3 cr.)	en bio-zootec- hnie seule- ment
BI 3262 (4 cr.)	-	créditable (3 cr.)	en sol-plante seulement

3.7 Génie rural1ère année

Aucun changement

Total des crédits: 41

2^e année

- Ajouter EC 1030
- Enlever BI 3301
- Enlever BI 1002

Total des crédits: 40

- 39 -

Génie rural (suite)3^e année

- Enlever EC 1000 ou EC 1030
- Ajouter BI 3301
- Enlever GG 3320

Total des crédits: 41

Les changements proposés impliquent:

- 1) Un total de 122 crédits de cours à l'U. de M. en 3 ans
- 2) Un total de 60 crédits de cours de Laval des 126 exigés pour le baccalauréat en génie rural.
- 3) De quatre (4) à cinq (5) semestres à Laval pour compléter le baccalauréat en génie rural.

A noter: Les étudiants de génie rural seront dispensés du préalable BI 1002 pour les cours BI 2201, BI 2202 et BI 3301.

RESOLUTION 47-SAC-250280

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Bernard Nadeau

"Que les articles 3.3 à 3.7 inclusivement soient adoptés tels que présentés ci-devant".

En faveur 30

Contre 2

Abst. 3

ADOPTE.

3.8 Syllabus commun

Pour les cours CH 4922 "Thermodynamique statistique" et PH 3413 "Thermodynamique statistique", que l'on accepte un syllabus commun de sorte que l'Université n'ait pas à offrir ces deux cours en même temps. L'étudiant de chimie suivant une section unique du cours se ferait créditer CH 4922 tandis que l'étudiant de physique, PH 3413. Les deux sigles paraîtraient dans l'annuaire avec une indication qu'il y a un seul syllabus commun. Le syllabus du cours ne serait modifié que sur recommandation des deux départements concernés, soit Physique-mathématiques et Chimie.

3.9 Biologie.

3.9.1 Nouveaux cours

Trois nouveaux cours à option en biologie

- a) BI 3158 Parasitologie 4 crédits

Ce cours dont le syllabus est joint sera offert sur une base cyclique de façon à alterner avec le cours de protistologie (BI 3451).

- b) BI 3262 Pathologie des plantes 4 crédits

Ce cours dont le syllabus est joint sera offert sur une base cyclique de façon à alterner avec le cours de physiologie des plantes (BI 2261).

- c) BI 3212 Phycologie 4 crédits

Ce cours dont le syllabus est joint sera offert sur une base cyclique de façon à alterner avec le cours de Limnologie (BI 3522).

3.9.2 Autres changements

- a) Pour le cours BI 3122 "Ichtyologie", remplacer le préalable BI 3142 "Vertébrés" par le préalable BI 1001 "Biologie générale I".
- b) Enlever de la liste des cours à option des programmes de majeur et de spécialisation en biologie le cours BI 3101 "Flore et faune du Nouveau-Brunswick".
- c) Pour le programme de spécialisation en biologie, enlever de la liste des cours obligatoires de deuxième année le cours MA 2004 "Analyse mathématique II" (4 cr.) et ajouter les cours MA 3073 "Calcul différentiel et intégral II" (3 cr.) et MA 3083 "Compléments de calcul" (3 cr.). Aussi, pour le programme de spécialisation en biologie, enlever MA 2603 "Introduction aux probabilités et statistiques" de la liste des cours obligatoires de la deuxième année et l'ajouter à la liste des cours obligatoires de la troisième année.
- d) Pour le programme de majeur en biologie, ajouter le cours MA 3073 "Calcul différentiel et intégral II" (3 cr.) à la liste des cours obligatoires de la deuxième année et déplacer le cours obligatoire MA 2603 "Introduction aux probabilités et statistiques" (3 cr.) de la deuxième à la troisième année du programme.

RESOLUTION 48-SAC-250280

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Fernand Girouard

"Que les articles 3.9.1 et 3.9.2 soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Adopté avec 2 abstentions.

3.10 Physique-mathématiques

3.10.1 Changements proposés

- 1) Pour le mineur en statistiques appliquées: que les cours MA 3703 "Mathématiques actuarielles" et MA 4713 "Théorie du risque" soient ajoutés à la liste des cours à option; que les cours AD 3471 "Statistiques appliquées aux affaires", AD 4483 "Gestion prévisionnelle", EC 4200 "Econométrie I" et EC 4240 "Econométrie II" soient ajoutés à la liste des cours à option en fixant à six (6) le maximum de crédits à option que l'étudiant pourra choisir de ce groupe de cours; que la restriction empêchant le l'étudiant de choisir à la fois MA 3643 "Statistique inférentielle" et MA 3613 "Statistique mathématique" soit enlevée.
- 2) Pour le mineur en mathématiques: que le cours MA 2014 "Géométrie analytique. Vecteurs. Matrices" (4 cr.) ne soit plus un cours à option mais que celui-ci soit ajouté à la liste des cours additionnels; que le nombre de crédits de cours additionnels passe de 12 à 15; outre le cours MA 2014, que l'on ajoute à la liste des cours additionnels les cours suivants: MA 4603 "Théorie des sondages", MA 4613 "Analyse de variance", MA 4623 "Méthodes non paramétriques", MA 4633 "Processus stochastiques", MA 4643 "Modèles stochastiques" et MA 4653 "Régression".

A la liste des cours à option du mineur en mathématiques, ajouter les cours additionnels suivants: MA 3513 (Equations différentielles II), MA 4303 (Fonctions de variables complexes), MA 4503 (Méthodes mathématiques I), MA 4513 (Méthodes mathématiques II).

RESOLUTION 50-SAC-250280

Il est proposé par Léonard LeBlanc appuyé par Fernand Girouard "Que l'article 3.11.1 soit adopté tel que présenté ci-devant".
Adopté avec 1 vote contre.

3.12.1 Baccalauréat en informatique appliquée 1ère année

COURS OBLIGATOIRES

FR	1885	Langue parlée et écrite II
FR	1886	Langue parlée et écrite II
CH	1001	Laboratoire de chimie générale I
CH	1002	Laboratoire de chimie générale II
MA	1004	Introduction à l'analyse mathématique
MA	1014	Analyse mathématique I
PH	1103	Mécanique et chaleur
PH	1191	Trav. pratique de mécanique et chaleur
PH	1303	Electricité, magnétisme, optique
PH	1391	Trav. pratique d'électricité, de magnétisme et d'optique
IN		Introduction à la programmation
CO	1001	Comptabilité financière I
CO	1002	Comptabilité financière II

Cours à option

CH	1011	Chimie générale I
CH	1022	Chimie générale II
CH	1301	Laboratoire de chimie générale I

Deuxième annéeCours obligatoires

	<u>Crédits</u>
Algorithmique et structure des données I	3
Structure des ordinateurs	3
Langages de programmation	3
MA-2603 Introduction aux probabilités et statistiques	3
MA-2004 Analyse mathématique II	4
MA-2014 Géométrie analytique. Vecteurs. Matrice.	4
Stage	3
CO-2602 Programmation appliquée aux affaires	3

Cours à option

- Choisir trois (3) crédits parmi les cours suivants

AD-2211	Principes de management I	3
CO-2261	Analyse des coûts	

- Choisir trois (3) crédits parmi les cours suivants 3

EC-1020	Principes économiques (macro)
EC-1030	Principes " " " (micro)

Cours au choix (choisi à l'extérieur de la faculté des sciences et génie) 3

Total des crédits 35

Troisième annéeCours obligatoires

	<u>Crédits</u>
Algorithme et structure des données II (3 ^e A)	3
Informatique théorique (cyc)	3
Outils logiciels (cyc)	3
Méthodes de test et vérification (cyc)	3
Stage	6
MA-3523 Algèbre linéaire	3
GG-1730 Méthodes de communication scientifiques et technologiques.	3

Cours à option

9

- Choisir trois (3) crédits parmi

MA-3603	Probabilité
MA-3643	Statistique inférentielle

- Choisir trois (3) crédits parmi

AD-2212	Principes de management II
AD-3222	Relations humaines dans l'entreprise
AD-3361	Communications dans l'entreprise
AD-3481	Recherche opérationnelle de gestion I

- Choisir trois (3) crédits parmi

MA-3533	Analyse numérique
MA-3553	Programmation linéaire et théorie des jeux
GI-4110	Techniques de recherche opérationnelle I

Cours au choix (choisi à l'extérieur de la Faculté des sciences et génie)

3

Total des crédits:

35Quatrième annéeCours obligatoiresCrédits

Les compilateurs (cyc)	3
Systèmes d'exploitation (cyc)	3
Micro-ordinateurs (cyc)	3
Laboratoire de micro-ordinateurs (cyc)	1
Bases de données (cyc)	3
Téléinformatique (4 ^e A)	3
Réseaux de communication (4 ^e A)	3

Cours à option

12

- choisir douze (12) crédits parmi

MA-4633	Processus stochastiques
MA-4643	Modèles stochastiques
MA-4603	Théorie des sondages
MA-4613	Analyse de variance
MA-4653	Pression
IN-4563	Méthodes numériques appliquées à l'ordinateur
GI-4120	Techniques de recherche opérationnelle II
AD-4291	Systèmes administratifs
AD-4481	Recherche opérationnelle de gestion II
AD-4484	Planification et contrôle des systèmes
MA-3613	Statistique mathématique
GI-5131	Techniques de recherche opérationnelle III
AD-4482	Recherche opérationnelle de gestion III
AD-3601	
AD-4302	

Cours au choix (choisi à l'extérieur de la Faculté des sciences et de génie)3

Total des crédits:

34

- 44 -

3.12.2 B.Sc. avec majeur en informatique
appliquée

à la première année,

COURS OBLIGATOIRES, on enlève CH 1001; CH 1002;
on ajoute CH 1301.

Donc, la liste des cours se lit comme suit:

<u>Cours obligatoires</u>	<u>1ère année</u>	<u>Crédits</u>
CH 1011	Chimie générale I	3
CH 1022	Chimie générale II	3
MA 1004	Introduction à l'analyse math4	
MA 1014	Analyse mathématique I	4
PH 1103	Mécanique et chaleur	3
PH 1491	Trav. prat. de mécanique et chaleur	1
PH 1303	Electricité, magnétisme et optique	3
PH 1391	Trav. prat. d'électricité de magnétisme et d'optique	1
IN	Int. à la programmation	3
CO 1001	Comptabilité financière I	3
CO 1002	Comptabilité financière II	3
CH 1301	Laboratoire de chimie gén. I	1

Cours à option

FR 1885	Langue parlée et écrite II	3
FR 1886	Langue parlée et écrite II	3

Total des crédits: 38

Deuxième année

<u>Cours obligatoires</u>	<u>Crédits</u>
Algorithmique et structure des données I	3
Structure des ordinateurs	3
Langages de programmation	3
MA-2603 Introduction aux probabilités et statistiques	3
MA-2004 Analyse mathématique II	4
Stage	3

Cours à option

- choisir au moins deux (2) crédits parmi les cours suivants

GG-1730	Méthodes de communication scientifiques et technologiques	2 ou 3
AD-2211	Principes de management	

Cours du mineur 6

_ Choisir six (6) crédits dans le programme du mineur

Cours au choix 9

Total des crédits: 36 ou 37

3.12.2 B.Sc. avec majeur en informatique appliquée (suite)Troisième année

<u>Cours obligatoires</u>	<u>Crédits</u>
Algorithme et structure des données II (3 ^e A)	3
Méthodes de test et vérifi- cation (cyc)	3
Stage	6
CO 2602 Programmation appliquée aux affaires	3

Cours à option

- Choisir six (6) crédits parmi	6
MA 3603 Probabilités	
MA 3613 Statistique mathématique	
GI 4110 Techniques de recherche opérationnelle I	
MA 3533 Analyse numérique	
AD 3361 Communications dans l'entre- prise	

Cours du mineur 9

	<u>Crédits</u>
<u>Cours au choix</u>	3
Total des crédits:	33

Quatrième année

On ajoute en option CO 3602 et CO 4603.

Cours obligatoires

Micro-ordinateurs (cyc)	3
Laboratoire de micro- ordinateurs (cyc)	1
Bases de données (cyc)	3
Téléinformatique (4 ^e A)	3
Systèmes d'exploitation	3

Cours à option 6

- Choisir six (6) crédits de cours parmi	
MA 4603 Théorie des sondages Réseaux de communication	
MA 4613 Analyse de variance	
MA 4653 Régression	
IN 4563 Méthodes numériques appli- quées à l'ordinateur	
AD 4291 Systèmes administratifs	
AD 4484 Planification et contrôle des systèmes.	
CO 3602 Introduction au Basic	
CO 4603 Projet d'informatique	

Cours du mineur 9

Cours au choix 6

Total des crédits: 34

RESOLUTION 51-SAC-250280

Il est proposé par Victor Ross appuyé par Jean-Guy Lachance

"Que les articles 3.12.1 et 2.12.2 soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 52-SAC-250280

Il est proposé par Michel Thouin appuyé par George Wybouw

"Qu'un nouveau majeur d'informatique de gestion dans le cadre du BSA sera présenté au Comité des programmes et sanctionné, de façon définitive, par le Conseil académique".

Adopté avec 3 abstentions.

3.12.3 Associé en informatique appliquée

Le CPR recommande la création du grade d'Associé en informatique appliquée devant couronner les deux premières années du baccalauréat en informatique appliquée pour les étudiants qui en feront la demande.

RESOLUTION 53-SAC-250280

Il est proposé par Jean-Guy Lachance appuyé par Marcel Sormany "Que l'article 3.12.3 soit adopté tel que présenté ci-devant". En faveur 14

Contre 11 Abst. 7 ADOPTE.

RESOLUTION 54-SAC-250280

Il est proposé par Jean-Guy Rioux appuyé par Frédéric Grogner

"Que l'on définisse qu'est-ce qu'un "Grade d'associé" au Conseil académique et qu'on le transmette au prochain Sénat".

Vote unanime ADOPTE.

1

4. FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

4.1 Nouveaux cours

ED-4000 Lectures dirigées et recherche I 3 cr.
 ED-4001 Lectures dirigées et recherche II 3 cr.
 ED- 6103
 SEMINAIRE EN CURRICULUM; PREALABLE ED 6015
 3 heures / 3 cr.

4.2 Changements de sigle

Changement du sigle du cours ED 6102 - Elaboration du curriculum A ED 6015 - Elaboration du curriculum.

4.3 M.ED (mention orientation)

4.3.1 Conditions d'admission, préalables, résidence

Conditions d'admission

1. Détenir un baccalauréat en éducation ou en sciences humaines d'une université reconnue. Pour l'étudiant qui ne rencontre pas les exigences de certification en éducation, celles-ci pourraient être incluses dans le programme du candidat.
2. Entrevue obligatoire avec le comité d'admission.
3. Avoir une connaissance adéquate des deux langues officielles.
4. Toutes autres conditions spécifiées par le département.

Préalables

Attendu que les étudiants des sciences humaines ont déjà les préalables ou leurs équivalents dans leur programme respectif;

Attendu qu'une longue liste de cours préalables a pour effet de décourager l'étudiant à s'inscrire au programme;

nous proposons de supprimer la liste de préalables et de nous en tenir aux mêmes exigences que les autres maîtrises en éducation.

1. Détenir un baccalauréat spécialisé en éducation ou en sciences humaines d'une université reconnue.
2. Avoir complété un cours de recherche et un cours en statistiques.

Il pourra être demandé aux étudiants de suivre un certain nombre de cours préalables après l'étude de leurs dossiers.

Résidence

L'étudiant actuel doit faire deux (2) années à plein temps.

Nouvelle proposition: Deux (2) semestres consécutifs de résidence.

4.3.2 Résumé des changements de cours

- Trois (3) nouveaux cours de trois (3) crédits sont créés pour répondre au besoin du milieu, ceux-ci remplacent trois (3) cours que nous avons retirés du programme.

Nouveaux cours

ED 6320 Orientation à l'élémentaire
 ED 6367 Counseling vocationnel
 Ed 6370 Identité personnelle et professionnelle

Cours supprimés

ED 6394 Orientation et monde du travail
 ED 6324 Tech. de travail de groupe II
 ED 6373 Séminaire de recherche en orientation

- 48 -

-Afin de faciliter l'organisation et l'administration des stages dans le programme,

ED 6301 Stage pratique en orientation (12 cr.)

devient

ED 6302 Stage pratique en orientation I 3 cr.

ED 6303 Stage pratique en orientation II 3 cr.

ED 6304 Stage pratique en orientation III 3 cr.

ED 6305 Stage pratique en orientation IV 3 cr.

Pour faciliter l'accès de certains cours au personnel de la main-d'oeuvre, le cours

ED 6313 Information scolaire et professionnelle (3 cr.)

devient

ED 6310 Information scolaire 2 cr.

ED 6311 Information professionnelle 2 cr.

ED 6383 Organisation et administration des services personnels aux élèves (3 cr.) passe de 3 crédits à 2 crédits et prend le sigle ED 6384.

DEPARTEMENT D'APPRENTISSAGE ET D'ENSEIGNEMENT

Changements aux préalables

ED-4210 Ateliers d'expression d'art plastique

Enlever le préalable ED-1330 Expression par l'art

ED-6011 Séminaire de recherche en éducation

Ajouter les préalables ED-4410 Initiation à la recherche en éducation

MA-2653 Statistiques descriptives

ED-6210 Problèmes en enseignement

Enlever les préalables ED-6201 Méthodes et techniques de recherche en enseignement

ED-6203 Séminaire de recherche en enseignement

Ajouter le préalable ED-6011 Séminaire de recherche **en** éducation

ED-4410 Initiation à la recherche en éducation

Ajouter le préalable MA-2653 Statistiques descriptives ou concomitant

ED-2150 Apprentissage appliqué à l'éducation I

Enlever les préalables ED-1120 Psycho pédagogie de l'enfant ED-1420

Psycho-pédagogie de l'enfant

- 49 -

Changements aux préalables
de cours pour le nouvel annuaire

- ED-2150 - Apprentissage appliqué à l'éducation
- enlever les préalables
- ED-3720 - Rééducation en lecture et maths
- enlever le préalable
- ED-3710 - Rééducation du langage et de la parole
- Préalables: ED-1710
- ED-2741 - Curriculum et méthode d'enseignement en éducation spéciale I
- Préalables: ED-1710 et ED-2710 ou
équivalence
- ED-3741 - Curriculum et méthode d'enseignement en éducation spéciale II
- Préalable : ED-2741
- ED-3742 - Evaluation en éducation spéciale
- Préalable: ED-2741 et MA-2653
- ED-4410 - Initiation à la recherche en Education
- Préalable: MA-2653 Cours en
évaluation suggéré
- ED-5413 - Initiation à la recherche en éducation
- Préalable: MA-2653 Cours en
évaluation suggéré
- ED-5432 - Mesures en éducation I
- Préalables : ED-2747 et MA-2653
- ED-6423 - Statistiques appliquées à l'éducation
- Préalable: MA-2653
- ED-6433 - Modèles d'évaluation et docimologie en
apprentissage scolaire
- Préalable: ED-3742 ou équivalent
MA-2653

4.3.3 Changements dans les préalables.

Cours		Préalable actuel	Nouveau préalable	Préalable supprimé
ED 6310	Information scolaire	Intr. SO ou EC		X
ED 6311	Information profes- sionnelle	Intr. SO ou EC		X
ED 6314	Méth. de l'inf. scolaire	ED 6313	ED 6310	
ED 6315	Méth. de l'inf. prof.	ED 6313	ED 6311	
ED 6356	Act. du dév. voc. et pers.	ED 6355	ED 6355 ou équivalent	
ED 6363	Théories de la relation d'aide	Apprentis- sage		X
ED 6367	Counseling vocation- nel	Permission du	Directeur du département	X

4.4 Politique du françaisRESOLUTION 53-SAC-250280

Il est proposé par George Wybouw appuyé par Frédéric Grogner

"Que le note B dans le cours FR-1886 soit exigée dans tous les programmes de formation des maîtres de premier cycle".

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 54-SAC-250280

Il est proposé par Michel Thouin appuyé par Robert Lavoie

"Que l'étudiant ait la possibilité d'un examen de défi s'il n'a pas atteint la note B en FR-1886".

En faveur 8 Contre 8 Abst. 14 REJETE.

Ce qui signifie que la résolution 54-SAC-250280 est déposée pour reconsidération jusqu'à la prochaine réunion.

4.5 Nouveau cours en éducation spéciale

ED-3742 Evaluation en éducation spéciale
remplaçant ED-2141 dans les programmes d'éducation spéciale.

4.6 Education physique et loisirs4.6.1 Nouveaux cours

EP-4700 remplaçant	Séminaire en éducation physique (3 cr.)
EP-4100	Séminaire en éducation (qui disparaît)
EP-6000	Problématique et perspective en éducation physique et sports (3 cr.)
EP-6510	Les apports de l'éducation physique dans la société contemporaine (3 cr.)

4.6.2 Baccalauréat en loisirs

1. Nous proposons un changement de sigle pour deux (2) cours de loisirs puisque dorénavant ils seront enseignés en deuxième et en troisième année. Il s'agit de:

<u>Programme actuel</u>		<u>Notre recommandation</u>
Lo. 4802	deviendrait	Lo. 2802
Lo. 4532	deviendrait	Lo. 3532

2. Après consultation avec le directeur du Département de Sociologie, nous proposons d'éliminer deux (2) cours présentement au programme pour les remplacer par deux (2) autres cours jugés plus utiles aux étudiants en loisirs. Il s'agit de:

<u>Programme actuel</u>	<u>Notre recommandation</u>
So. 2520 - Sociologie de la société acadienne I	So. 2510 - Société canadienne contemporaine
So. 3550 - Sociologie urbaine	Go. 2601 - Géographie urbaine

3. Nous proposons un nouveau cours, voir en annexe A, obligatoire à tous les étudiants de première année en loisirs. Il s'agit de:

Lo. 1000 - Introduction à l'étude des loisirs 3 cr.

4. Nous proposons une révision à la liste des cours à option. Donc:

<u>Programme actuel</u>	<u>Notre recommandation</u>
Dm. 3511 - Techniques auxiliaires de la démographie I	Dm. 2401 - Démographie générale
Ed. 1340 - Bibliothéconomie scolaire	Sp. 2220 - Principes d'administration publique I
So. 2540 - Sociologie des jeunes	Sp. 4220 - Administration municipale
	So. 1410 - Introduction à l'anthropologie
So. 3520 - Sociologie de la famille	Ed. 1710 - Education des enfants exceptionnels
Go. 2102 - Eléments de cartographie	Ed. 2710 - Déficience mentale I
So. 2550 - La société rurale en changement	(tout autre cours approuvé par le directeur du département)
Sp. 2100 - Système politique canadien	

5. Nous proposons une légère modification aux cours d'activités physiques; plutôt que d'exiger trois (3) cours déjà identifiés, nous recommandons que l'étudiant choisisse trois (3) cours parmi une liste déterminée pour lui. Donc:

<u>Programme actuel</u>	<u>Notre recommandation</u>
Lo. 1810 - Plein air vert	Lo. 1810 - Plein air vert
Lo. 1820 - Plein air blanc	Lo. 2810 - Plein air vert
E.P. 3200 - Sauvetage	Lo. 1820 - Plein air blanc
	Lo. 2820 - Plein air blanc
	E.P. 1710 - Orientation
	E.P. 1670 - Ski de fond
	E.P. 3200 - Sauvetage
	E.P. 4300 - Canot-camping

RESOLUTION 55-SAC-250280

Il est proposé par Louis Malenfant appuyé par Lorraine Bourque

"Que les articles 4.1, 4.2, 4.3, 4.5, 4.6.1, et 4.6.2 soient adoptés tels que présentés ci-devant

Adopté avec 2 abstentions.

RESOLUTION 56-SAC-250280

Il est proposé par Louis Malenfant appuyé par Gilmen Smyth

"Que l'on accepte le cours EP-1010"

En faveur 14

Contre 16

Abst. 2

REJETE.

5. FACULTE DES SCIENCES SOCIALES5.1 Sociologie5.1.1 Modifications

Ancien : SO-2520, Sociologie de la société acadienne I

Nouveau: SO-2530, Sociologie de la société acadienne I

Raison : Correspondance avec SO-3530, Sociologie de la société acadienne II

Ancien : SO-2550, La société rurale en changement

Nouveau: SO-2580, Sociologie rurale I

Raison : Correspondance avec SO-3580, Sociologie rurale II

Ancien : SO-4600, Etudes dirigées

Nouveau: SO-4603, Etudes dirigées

Raison : Correspondance avec les critères de la banque de sigles (dernier chiffre 3 = séminaire)

MODIFICATIONS AUX PREALABLES

<u>Actuel</u>	<u>Modifications proposées</u>
SO-2420 - <u>Culture matérielle des Acadiens</u> Préalable (ou concomitant): SO-1410	SO-2420 - <u>Culture matérielle des Acadiens</u>
SO-2510 - <u>Société canadienne contemporaine</u> Préalable: SO-1010	SO-2510 - <u>Société canadienne contemporaine</u>
SO-3410 - <u>Anthropologie amérindienne</u> Préalable: SO-1410	SO-3410 - <u>Anthropologie amérindienne</u>
SO-4520 - <u>Société industrielle</u> Préalables: SO-2102 et SO-2300	SO-4520 - <u>Société industrielle</u> Préalable: SO-2102
SO-4530 - <u>Sociologie du travail</u> Préalables: SO-2102 et SO-2300	SO-4530 - <u>Sociologie du travail</u> Préalable: SO-2102
SO-4540 - <u>Les mouvements sociaux</u> Préalables: SO-2102 et SO-2300	SO-4540 - <u>Les mouvements sociaux</u> Préalable: SO-2102

Autre modification:

Le département propose que la note suivante soit introduite au début des descriptions des cours de sociologie dans l'annuaire:

Note: Sur demande justifiée, le département pourra ignorer l'exigence des préalables.

MODIFICATION DE DESCRIPTION DU COURS SO-1410

Cours SO-1410, Introduction à l'anthropologie

Ancienne: Les disciplines de l'anthropologie: anthropologie physique et culturelle, préhistoire, ethnolinguistique. Evolution biologique; les races humaines; famille et parenté; culture; organisation sociale, économique et politique; les changements culturels.

Nouvelle: Une introduction à l'anthropologie physique et à la préhistoire de l'humanité, le cours aura comme but l'explication de l'humanité d'aujourd'hui par son passé. Le cours portera sur les grandes lignes de l'évolution de l'humain, en se servant des apports de la génétique, de la paléontologie, de la primatologie, de l'ethnologie, de l'archéologie, de l'éthologie et de la linguistique,

5.1.2 Spécialisation en sociologie

MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES

Le département recommande deux modifications:

- a) Que le cours SO-2300 - Sociologie des organisations devienne optionnel dans les programmes de spécialisation, de majeur et de certificat.
- b) Que la description des options devrait être modifiée comme nous l'avons présentée ci-dessous.

MODIFICATIONS PROPOSEES

Première année

Obligatoires

SO-1010	Introduction à la sociologie	3 cr.
SO-1020	Histoire de la pensée sociologique classique	3 cr.
FR-1885	Langue parlée et écrite II	3 cr.
FR-1886	Langue parlée et écrite II	3 cr.
*MA-1176	Mathématiques générales	6 cr.

Options:

Sciences sociales et du comportement
3 cours d'introduction dans les disciplines à l'Ecole (économie, Psychologie, science politique, service social). 9 cr.

Au choix: 2 cours 6 cr.

33 cr.

* Les étudiants qui ont terminé les mathématiques 122 au secondaire seront exemptés du cours MA-1176 et devront suivre deux cours (6 crédits) recommandés par le département.

- 55 -

Deuxième année:

Obligatoires

SO-2020	Histoire de la pensée sociologique moderne	3 cr.
SO-2102	Méthodologie et techniques de recherche I	3 cr.
DM-2401	Démographie générale	3 cr.
PS-2200	Introduction à la psychologie sociale	3 cr.
MA-2653	Statistiques descriptives	3 cr.

Options: Sociologie

4 cours parmi les cours des niveaux 1000 ou 2000 (ou SR-3410, Religion et sociologie).	12 cr.
--	--------

Au choix: 2 cours	6 cr.
	<u>33 cr.</u>

Troisième année:

Obligatoires:

SO-3000	Théories de la structure sociale	3 cr.
SO-3102	Méthodologie et techniques de recherche II	3 cr.
PS-2212	Statistiques appliquées aux sciences sociales et du comportement	3 cr.

Options: Sociologie	
6 cours parmi les cours des niveaux 3000 ou 4000 (ou DM-4531, Démographie sociale).	18 cr.

Au choix: 2 cours	6 cr.
	<u>33 cr.</u>

Quatrième année:

Obligatoires:

SO-4000	Théories du changement social	3 cr.
SO-4600	Etudes dirigées	3 cr.

Options: Sociologie	
6 cours parmi les cours des niveaux 3000 ou 4000 (ou DM-4531, Démographie sociale).	18 cr.

Au choix: 2 cours	6 cr.
	<u>30 cr.</u>

5.1.3 Majeur en sociologieMODIFICATIONS PROPOSEES

Première année:

Obligatoires:

SO-1010	Introduction à la sociologie	3 cr.
SO-1020	Histoire de la pensée sociologique classique	3 cr.
FR-1885	Langue parlée et écrite II	3 cr.
FR-1886	Langue parlée et écrite II	3 cr.
*MA-1176	Mathématiques générales	6 c

- 56 -

Options:

Sciences sociales et du comportement 3 cours d'introduction dans les disciplines enseignées à l'Ecole (économie, psychologie, science politique, service social).	9 cr.
Au choix: 2 cours	<u>6 cr.</u>
	33 cr.

*Les étudiants qui ont terminé les mathématiques 122 au secondaire seront exemptés du cours MA-1176 et devront suivre deux cours (6 crédits) recommandés par le département.

Deuxième année:

Obligatoires:

SO-2102	Méthodologie et techniques de recherche I	3 cr.
SO-2010	Hist. de la pensée sociologique	3 cr.
PS-2200	Introduction à la psychologie sociale	3 cr.
DM-2401	Démographie générale	3 cr.
MA-2653	Statistiques descriptives	3 cr.

Options: Sociologie 3 cours parmi les cours des niveaux 1000 ou 2000 (ou SR-3410, Religion et sociologie).	9 cr.
---	-------

Options:

Sciences sociales et du comportement: 1 cours	3 cr.
Sciences humaines: 1 cours	3 cr.
Mineur: 1 cours	<u>3 cr.</u>
	33 cr.

Troisième année:

Obligatoires:

SO-3000	Théories de la structure sociale	3 cr.
SO-3102	Méthodologie et techniques de recherche II	3 cr.
PS-2212	Statistiques appliquées aux sciences sociales et du comportement	3 cr.

Options: Sociologie 2 cours parmi les cours des niveaux 3000 ou 4000 (ou DM-4531, Démographie sociale).	6 cr.
--	-------

Au choix: 2 cours	6 cr.
Mineur: 3 cours	<u>9 cr.</u>
	30 cr.

Quatrième année:

Obligatoires:

SO-4000	Théories du changement social	3 cr.
---------	-------------------------------	-------

Options: Sociologie 3 cours parmi les cours des niveaux 300 ou 4000 (ou DM-4531, Démographie sociale).	9 cr.
---	-------

Au choix: 2 cours	6 cr.
Mineur: 4 cours	<u>12 cr.</u>
	30 cr.

- 57 -

5.1.4 Certificat en sociologieMODIFICATIONS PROPOSEES

Cours obligatoires (6 crédits)

SO-1010	Introduction à la sociologie	3 cr.
SO-2102	Méthodologie et techniques de recherche I	3 cr.

Cours optionnels (24 crédits)

Tous les cours de sigle SO ou:

DM-2401	Démographie générale
DM-4531	Démographie sociale
PS-2200	Introduction à la psychologie sociale
PS-2212	Statistiques appliquées aux sciences sociales et du comportement
SR-3410	Religion et sociologie

Note: PS-2212
Préalable: ST-2653

Le CPR demande à la Faculté des sciences sociales d'examiner la possibilité de réduire les préalables pour le cours SO-2580 (Sociologie rurale I)

Le CPR demande aux deux départements visés par:

FR-3830 Sciolinguistique et
SO-2620 Sociologie du langage

de se rencontrer pour fusionner ces deux cours.

5.1.5 Nouveaux cours

SO-2710	Introduction à la médialogie (3 cr.)
SO-2420	Introduction à l'ethnologie (3 cr.)
SO-3210	Introduction à la criminologie (3 cr.)
SO-2430	L'archéologie de l'est du Canada (3 cr.)
SO-3430	Anthropologie du colonialisme (3 cr.)

RESOLUTION 57-SAC-250280

Il est proposé par Léandre Desjardins appuyé par Jean-Guy Finn

"Que les articles 5.1.1 à 5.1.5 inclusivement soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Vote

unanime

ADOPTÉ.

5.2 Economie5.2.1 Modifications aux préalables

<u>Actuel</u>	<u>Modifications proposées</u>	
EC-2000 Etude analytique des problèmes économiques canadiens I (Macro) Préalables: EC-1020 et EC-1030	EC-2000 Etude analytique des problèmes économiques canadiens I (Macro) Préalable: EC-1000 ou l'équivalent	3cr.
	La description du cours se lit désormais comme suit: EC-2000	
	Application des principes d'analyse économique aux problèmes économiques canadiens: structure de la production, finances publiques fédérale et provinciale, la monnaie et le commerce extérieur, disparités régionales, politique économique et sociale.	
EC-2010 Etude analytique des problèmes économiques canadiens II (Micro) Préalables: EC-1020 et EC-1030	EC-2010 Etude analytique des problèmes économiques canadiens II (Micro) Préalable: aucun	
EC-2220 Economie quantitative I Préalables: EC-3300, EC-3310	EC-2220 Economie quantitative I Préalables: EC-1020 et EC-1030	3cr.
EC-2230 Economie quantitative II Préalables: EC-3400 et EC-3410, EC-2220	EC-2230 Economie quantitative II Préalable: EC-2220	3cr.
EC-2600 Finances et relations économiques internationales Préalables: EC-1020 et EC-1030	EC-2600 Finances et relations économiques internationales Préalable: EC-1000 ou l'équivalent	3cr.
EC-3000 Systèmes et structures Préalables: EC-1020 et EC-1030	EC-3000 Systèmes et structures Préalables: EC-1000, ou EC-1020 ou EC-1030	3cr.
EC-3100 Histoire de la pensée économique Préalables: EC-1020 et EC-1030	EC-3100 Histoire de la pensée économique Préalable: aucun	3cr.
EC-3300 Microéconomie I Préalables: EC-1020 et EC-1030	EC-3300 Microéconomie I Préalable: EC-1030	3cr.
EC-3400 Macroéconomie I Préalables: EC-1020 et EC-1030	EC-3400 Macroéconomie I Préalable: EC-1020	3cr.
EC-3500 Finances publiques Préalables: EC-1020 et EC-1030	EC-3500 ?Finances publiques Préalable: EC-1000 ou l'équivalent	3cr.
EC-3510 Finances publiques et politique fiscale Préalables: EC-1020 et EC-1030	EC-3500 ?Finances publiques et politique fiscale Préalable: EC-1000 ou l'équivalent	3cr.
EC-4200 Econométrie I Préalables: EC-1020 et EC-1030	EC-4200 Econométrie I Préalable: EC-2230	3cr.

5.2.2 Nouveaux cours

EC-2030	Analyse économique des problèmes sociaux	(3 cr.)
EC-3110	Pensée économique contemporaine	(3 cr.)
EC-3230	Economie de l'énergie	(3 cr.)
EC-3900	Prospective économique	(3 cr.)
ou		
EC-3910	Marchés des capitaux	(3 cr.)
EC-4000	Lecture et recherches dirigées	(3 cr.)

5.2.3 Modifications aux programmesMODIFICATIONS PROPOSEES1ère année (spécialisation et majeur)

EC-1020	Principes économiques (Macro)	3cr.
EC-1030	Principes économiques (Micro)	3cr.
FR-1885	Langue parlée et écrite II	3cr.
FR-1886	Langue parlée et écrite II	3cr.
MA-1156	Mathématiques linéaires des affaires	6 cr.

3ème année (spécialisation en économie)

EC-2220	Economie quantitative I	3cr.
EC-2230	Economie quantitative II	3cr.
EC-3100	Histoire de la pensée économique	3cr.
EC-3500	Finances publiques	3cr.
EC-3210	Séminaire de recherche	3cr.
PS-2212	Statistiques appliquées aux sciences sociales et du comportement	3cr.

Economie: 2 cours 6 cr.
 Au choix: 2 cours 6cr.

RESOLUTION 58-SAC-250280

Il est proposé par Léandre Desjardins appuyé par Brian T. Newbold

"Que les articles 5.2.1, 5.2.2 et 5.2.3 soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Adopté avec 4 abstentions.

5.3 Psychologie

5.3.1 Nouveaux cours

PS-4850	Analyse et modification du comportement	(3 cr.)
* PS-4142	Psychopharmacologie	(3 cr.)
PS-2300	Laboratoire en psycho. sociale	(1 cr.)
PS-3572	Psycho. industrielle et organisationnelle	(3 cr.)
PS-3431	Sélection et traitement de l'information chez l'homme	(3 cr.)

* Préalable en chimie? En particulier pour les étudiants qui n'ont jamais fait de chimie au secondaire?

5.3.2 Abolition de quatre cours

ABOLITION DE COURS - PREMIER CYCLE

Le département propose l'abolition des cours suivants:

- PS 3542 - L'ergonomie
- PS 3562 - L'apprentissage social et l'attention
- PS 3852 - Psychologie du conscient
- PS 4532 - Motivation et comportement au travail

RESOLUTION 59-SAC-250280

Il est proposé par Jean-Guy Lachance appuyé par Gilmen Smyth

"Que le cours PS 3852 soit maintenu".

Vote unanime ADOPTE.

5.3.3. Baccalauréat en psychologie

MODIFICATIONS PROPOSEES

Pour obtenir le diplôme, l'étudiant doit accumuler un minimum de 133 crédits répartis selon les exigences du programme. Le programme de première année rencontre surtout les exigences de l'Université et de l'Ecole et renferme aussi des prérequis à certains cours de deuxième année. Les exigences minimales du programme sont les suivantes:

1) 11 cours (34 crédits) accumulés au cours d'une première année universitaire suivant les normes de l'Université et de l'Ecole des sciences sociales et du comportement. Ces crédits sont normalement et en majorité des préalables à chacune des autres exigences.

2) 15 cours (45 crédits) de psychologie (cours obligatoires). Un de ces cours est le ST -2653, Statistiques descriptives.

3) 7 cours (21 crédits) d'options en psychologie. L'étudiant consultera le directeur du département ou son aviseur pédagogique pour déterminer la liste des cours appartenant à une concentration d'options.

4) 2 cours (6 crédits) de philosophie. (En principe, il s'agit de Philosophie des sciences, Logique Symbolique (en 2e année) et/ou Grand Thèmes de la pensée Grecque).

5) 9 cours (27 crédits) libres normalement dans les sciences sociales ou les sciences humaines dont 4 cours (12 crédits) dans une même discipline

Majeur en psychologie

MODIFICATIONS PROPOSEES

1) 11 cours (34 crédits) accumulés au cours d'une première année universitaire suivant les normes de l'Université et de l'Ecole des sciences sociales et du comportement. A l'exception de PS 1102 et BI 1701 qui sont des préalables au reste du programme, les autres cours peuvent être choisis en fonction des exigences 4, 5 et 7.

Majeur en psychologie (suite)

2) 13 cours (39 crédits) obligatoires en psychologie

3) 4 cours (12 crédits) options en psychologie.

4) 8 cours (24 crédits) dans le mineur.

5) 2 cours (6 crédits) de philosophie (dont un de niveau 2000 ou supérieure).

6) 3 cours (9 crédits) dans les sciences sociales et/ou sciences humaines de niveau 2000 ou supérieur, autres que les disciplines du majeur et du mineur.

7) 4 cours (12 crédits au choix (un maximum de 2 en première année)

5.3.5 PS-4712 : nouvelle description

PS 4712 Psychologie de la sexualité 3 cr.
Préalable: 6 crédits de psychologie Analyse des théories psychologiques de la sexualité. La psychopathologie de la sexualité et les thérapies.

5.3.6 PS-3222 Informatique appliquée à la psychologie

Le CPR recommande que PS-3222 demeure à 2 cr. contrairement à la demande de la Faculté.

5.3.7 Modifications de titres de certains cours

PS-3601-11	Développement humain I & II	
	deviennent	
PS-....,PS-....	Psychologie génétique I & II	(3-3 cr.)
PS-3700	Laboratoire en psychologie dynamique I	
	devient	
PS-....	Laboratoire en psychologie génétique I	(1 cr.)
PS-4700	Laboratoire en psychologie dynamique II	
	devient	
PS-....	Laboratoire en psychologie génétique II	(1 cr.)

5.3.8 Nouveaux cours - 2e cycle

PS-6140	Questions en psychophysiologie	(3 cr.)
PS-6300	Séminaire avancé de recherche en psycho. génétique	
PS-6320	Questions en psychologie génétique	
PS-6610	Séminaire en psychologie clinique de l'enfant	3 cr.
PS-6430	Questions avancées en sélection et traitement de l'information	3 cr.

5.3.9 Divers

Le CPR recommande que PS-6400, 6500, 6600, 6700 passent de 4 à 3 cr. chacun. PS-6210 demeure tel quel (1 cr.)

Que PS-6860 (stages) devienne PS-.... (Internant). Ce cours demeure à 9 cr.

RESOLUTION 62-SAC-250280

Il est proposé par Pierre Patenaude appuyé par Reno L. Desjardins

"Que les articles 6.1 à 6.3 inclusivement soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Vote unanime ADOPTE.

6.4 Programme de transfert

"Projet relatif à la mise sur pied d'un programme d'études devant permettre aux avocats détenteurs d'un diplôme de droit civil d'une université canadienne d'obtenir le baccalauréat en Common Law".

NOTE INTRODUCTIVE

Suite à la discussion que nous avons eue au conseil de l'Ecole lors de la présentation du rapport préliminaire établi le 28 août dernier et à des renseignements additionnels concernant les programmes de transfert offerts à Ottawa, McGill et Dalhousie, je propose l'adoption du projet suivant.

ADMISSION

Celle-ci serait réservée au candidat qui détient un baccalauréat ou une licence en droit civil d'une université canadienne, et, qui est engagé dans la pratique du droit, l'enseignement du droit ou une autre tâche de nature juridique, ou qui a obtenu ledit diplôme de droit civil dans les cinq dernières années.

Le diplômé de droit civil qui aurait fait certains cours de Common Law pourrait être dispensé de reprendre ceux-ci à condition de les avoir réussis et de les avoir complétés dans les cinq dernières années. En aucun cas les équivalences accordées ne pourront représenter plus de seize crédits.

PROGRAMME DE TRANSFERT

Cours obligatoires:

DR-1010	Droit des contrats I	3 crédits
DR-1011	Droit des contrats II	3 crédits
DR-1013	Les obligations délictuelles	3 crédits
DR-1014	Les obligations délictuelles	3 crédits
DR-1015	Droit des biens I	3 crédits
DR-1016	Droit des biens II	3 crédits
DR-2115	Droit des biens III	3 crédits
DR-2310	Droit familial	3 crédits
DR-2412	Droit des affaires I	3 crédits
DR-2413	Droit des affaires II	3 crédits
DR-3110	Droit de la preuve	3 crédits
DR-3111	Recours	2 crédits
DR-3115	Droit des testaments	3 crédits
DR-3135	Droit des créanciers	2 crédits
DR-3410	Droit des fiducies	3 crédits
DR-3510	Procédure civile	4 crédits

NOUVEAU PROGRAMME

<u>Cours</u>		<u>Crédits</u>
BC-2322	Introduction à la biochimie	3
BI-3671	Physiol. et physiopatho. humaine I	3
BI-3673	Physiol. et physiopatho. humaine II	3
CH-1001	Lab. de chimie générale I	2
CH-1002	Lab. de chimie générale II	1
CH-1011	Chimie générale I	3
CH-1022	Chimie générale II	3
CH-2313	Introduction à la chimie organique	3
NG-1100	L'homme et la santé	3
NG-2300	Santé communautaire	3
NG-3400	L'infirmière et la communauté	3
NG-3421	Nursing clinique	2
*NG-3111	Nursing clinique	5
NG-3800	Symposium professionnel	3
NG-4300	Séminaire professionnel	3
NG-4321	Clinique	7
PS-3620	Psychologie de l'enfant	3
PS-3630	Psychologie de l'adolescent, l'adulte et le vieillard	3
SD-4101	Relations familiales	3
SO-1010	Introduction à la sociologie	3
	Meth. et tech. de recherche I	3
*Cours option		<u>6</u>
	Total	71

RESOLUTION 65-SAC-250280

Il est proposé par Marcelle Dumont appuyée par Marielle Prétantaine

"Que l'article 7.1 soit adopté tel que présenté ci-devant".

En faveur 6

Contre 5

Abst. 20

REJETE.

Cette résolution est déposée pour reconsidération à une prochaine réunion du Sénat.

8. ECOLE DES SCIENCES DOMESTIQUES

8.1 Nouveaux sigles

NA- cours de nutrition et d'alimentation

VT- cours de vêtement et textiles

- 66 -

8.2 Formation des maîtres en sciences familiales

Rendre obligatoire le cours MA-2653 Statistiques descriptives (3 cr.). Conserver BI-1703-04.

Remplacer le cours ED-1120-1140 Psycho-pédagogie du développement de l'enfant et Psycho-pédagogie de l'adolescent par PS-3620-3630 Psychologie de l'enfant et Psychologie de l'adolescent, l'adulte et le vieillard (6 cr) .

Diminuer de 64 à 52 le nombre de crédits de cours obligatoires offerts par l'Ecole des sciences domestiques.

Augmenter le nombre de crédits de cours A option pour un total de 18 au lieu de 12.

Diminuer le nombre de crédits de cours pour un total de 13 au lieu de 141.

Accepter la structure modifiée du programme telle que présentée A la page suivante.

	Structure	
	Programme actuel CR	Programme modifié CR
Cours obligatoires:		
Faculté des Arts	6 FR	6 FR
Faculté des Sciences & de Génie	23 BI, CH	26 BI, CH, MA
Faculté des Sciences sociales	0	6 PS
Faculté des Sciences de l'Educ.	30	24 ED
Ecole des sciences domestiques	64 $\left\{ \begin{array}{l} \text{NA} = 18 \\ \text{SD} = 31 \\ \text{VT} = 15 \end{array} \right.$	52 $\left\{ \begin{array}{l} \text{NA} = 18 \\ \text{SD} = 22 \\ \text{VT} = 12 \end{array} \right.$
Cours à option	12	18
Cours au choix	6	6
TOTAL	141	136

Exigences du Ministère de l'Education du N.-B.

SD-1003	Ateliers de formation & d'orientation professionnelles	1 cr
ED-2141	Elaboration & évaluation des activités éducatives	3
PS-3620	Psychologie de l'enfant	3
PS-3630	Psychologie de l'adolescent, l'adulte et le vieillard	3
SD-2511	Approches pédagogiques en sciences domestiques	3
SD-2112	Garderie éducative I ou ED.... éduc. préscolaire	3
ED-3130	Stage	3
ED-2121	Techniques d'animation et communication I	3
ED-3160	Aspects adm. & professionnels de l'éducation	3
MA-2653	Statistiques descriptives	3
ED-4130	Stage	12
SD-4912	Séminaire professionnel	3
	TOTAL	43

8.2.1 Modifications aux cours

Accepter les modifications proposées relatives aux cours suivants:

Que SD-1502 Introduction aux sciences domestiques devienne SD-1003 Ateliers de formation et d'orientation professionnelles (1 cr) *

Que SD-2571 Curr. et méthodologie en sciences familiales (3 cr) devienne SD-2511 Approches pédagogiques en sciences domestiques (3 cr) *

Que SD-3261 Alimentation des collectivités I (3 cr) devienne NA-2312 Alimentation des collectivités (3 cr)*

Que SD-4261 Alimentation des collectivités II (3 cr) devienne NA-3311 Aménagement des services alimentaires (3 cr)*

Que SD-3402 Textiles I (3 cr) devienne VT-3412 Choix et évaluation de produits textiles (3 cr)*

Que SD-4441 Textiles II (3 cr) devienne VT-4402 Expérimentation en textiles (3 cr)*

Que SD-3573 Stage en sciences domestiques (3 cr) devienne VT-4904 Stage en industrie du vêtement ou du textile (3 cr)

8.2.2 Nouveau cours

VT-4401 Etudes dirigées (3 cr)** afin de permettre un enseignement spécialisé dispensé à un groupe restreint d'étudiants, couvrant un secteur d'intérêt particulier dans le domaine du vêtement et/ou du textile .

8.3. Formation en diététique

Ajouter PS-3620 et PS-3630 Psychologie de l'enfant et Psychologie de l'adolescent, l'adulte et le vieillard (6 cr) afin de répondre aux exigences académiques de l'Association Canadienne des Diététistes et de faciliter la programmation des cours. Diminuer de 18 à 12 le nombre de crédits de cours à option.

Rendre option le cours AD-3222 Relations humaines dans l'entreprise (3 cr). Ce cours n'est pas absolument nécessaire aux candidats en diététique.

Diminuer le nombre de crédits de cours pour un total de 139 au lieu de 145.

Accepter la structure modifiée du programme tel que présenté ci-dessous.

Structure du programme de formation en diététique

	Structure	
	Programme actuel CR	Programme modifié CR
Cours obligatoires:		
Faculté des Arts	6 FR	6 FR
Faculté des Sciences & Génie	48 BI, BC, CH, MA	46 BI, BC, CH, MA
Faculté des Sciences sociales	0	6 PS
Faculté de l'Administration	15 AD, CO	12 AD, CO
Ecole des sciences domestiques	52 { NA - 42 SD - 10	51 { NA - 41 SD - 10
Cours à option	18	12
Cours au choix	6	6
TOTAL	145	139

Ajouter AL-2212 à la liste des cours à option de la 2e année.

8.4 Formation générale en sciences domestiques

Substituer aux 6

crédits de cours à option du programme actuel de la première année, EC 1020-1030 Principes économiques I, II (6 cr.); ajouter à la programmation de la deuxième année PS 3620-3630 Psychologie de l'enfant et Psychologie de l'adolescent, l'adulte et le vieillard (6 cr.). Un minimum de sciences sociales et humaines est fortement recommandé par l'Association Canadienne d'Economie familiale pour un tel programme.

Diminuer de 66 à 57 le nombre de crédits de cours obligatoires offerts par l'Ecole des sciences domestiques. L'Ecole prévoit une stabilisation du nombre d'étudiants à ce programme pour quelques années. Ce fait oblige à repenser ledit programme en prenant en considération les ressources de l'Ecole aussi bien que celles de l'Université de Moncton.

Diminuer de 27 à 12 le nombre de crédits de cours à option afin de permettre une formation professionnelle qui réponde mieux aux besoins de la société actuelle.

Accepter la structure modifiée du programme telle que présentée ci-dessous,

Structure du programme

	Structure	
	Programme actuel CR	Programme modifié CR
Cours obligatoires:		
Faculté des Arts	6 FR	6 FR
Faculté des Sciences & Génie	35 BC, BI, CH, MA	30 BI, BC, CH, MA
Faculté des Sciences sociales	-	12 EC, PS
Faculté de l'administration	3 AD	9 AD, CO
Ecole des sciences domestiques	66 $\left\{ \begin{array}{l} \text{NA} = 26 \\ \text{SD} = 28 \\ \text{VT} = 12 \end{array} \right.$	57 $\left\{ \begin{array}{l} \text{NA} = 26 \\ \text{SD} = 22 \\ \text{VT} = 9 \end{array} \right.$
Cours à option	27	12
Cours au choix	6	6
TOTAL	143	140

RESOLUTION 66-SAC-250280

Il est proposé par Colette Martin appuyé par George Wybouw

"Que les articles 8.1 à 8.4 inclusivement soient adoptés tels que présentés ci-devant".

Adopté avec 1 abstention.

8.5 Mineur en vêtement - textiles

OBJECTIF DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de sensibiliser l'étudiant régulier et/ou l'étudiant adulte aux concepts de base relatifs à la consommation, à la production et à la transformation de produits textiles. Il est conçu comme un programme de formation personnelle tout en permettant des débouchés possibles sur le marché du travail. Il offre également à l'étudiant l'occasion de réaliser son potentiel créatif.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

DESCRIPTION DU PROGRAMME	CR
VT 1401 Introduction au design	2
VT 2411 Coupe et confection I	3
VT 2422 Coupe et confection II	3
VT 3411 Principes de tailoring	3
VT 3412 Choix et évaluation de produits textiles	3
VT 4412 Coupe à plat et design en vêtement	2
*VT 4901 Etudes dirigées	2
Cours à option	6
Choisir six (6) crédits de cours parmi les suivants:	
SD 1112 Budget et consommation (3)	
SD 4112 Problèmes du consommateur (3)	
VT 3911 Vêtement et comportement humain (3)	
VT 4402 Expérimentation en textiles (3)	
VT 4904 Stage en industrie du vêtement ou du textile (3)	
TOTAL	24

RESOLUTION 67-SAC-250280

Il est proposé par Marielle Préfontaine appuyée par Colette Martin

"Que l'article 8.5 soit adopté tel que présenté ci-devant".

Vote unanime

ADOPTE.

RESOLUTION 68-SAC-250280

Il est proposé par Marcel Sormany appuyé par Gary Long

"Que le CPR n'est pas prêt à recommander l'adoption d'un programme de majeur en artisanat-design, mais il encourage l'Ecole à poursuivre son étude et à lui soumettre différents scénarios".

Vote unanime

ADOPTE.

8.7 Baccalauréat en restauration

8.7.1 Programme

Description du programme (nouveau)

1ère année

	CR
BI-1701-1702	6
CH-1001-1002	3
CH-1011-1022	6
EC-1020-1030	6
FR-1885-1886	6
NA-1211	3
SD-1003	1
<u>Cours à option</u>	
Choisir trois (3) crédits de cours parmi les suivants:	3
EP	Cours d'activités physiques (1,1,1)
SD-1112	Budget et consommation (3)
VT-1401	Introduction au design (2)
SO-1010	Introduction à la sociologie (3)

TOTAL 34

NA-1224 Practicum I (3)

2ième année

AD-2311-2322	Principes de marketing I, II	6
CH-2311-2322	Chimie organique I, II	6
CO-1091	Comptabilité d'analyse	3
FI-2502	Initiation à la finance	3
MA-2653	Statistiques descriptives	3
NA-2212	Science de l'alimentation II	3
NA-2312	Alimentation des collectivités	3
NA-2612	Nutrition I	3

Cours à option

AD-2211-2212	Principes du management I, II (3,3)	6
EC-3300-3310	Micro-économie I, II (3,3)	
EN	English language, composition & reading I,II (3,3)	
FR	Cours de français (3,3)	

TOTAL 36

NA-2324 Practicum II (été) (3)

3ième année

AD-3222	Relations humaines dans l'entreprise	3
AD-3352	Etude du marché	3
AD-3353	Comportement du consommateur	3
CO-3691	Informatique & programmation appliquées aux sciences sociales	3
NA-3212	L'homme et ses aliments	3
NA-3311	Aménagement des services alimentaires	3
SD-3711	Habitation & aménagement intérieur I	3
VT-3412	Choix et évaluation de produits textiles	3
SO-1410	Introduction à l'anthropologie	3

Cours à option

Choisir trois (3) crédits de cours parmi les suivants: 3

AD-3211	Les petites et moyennes entreprises (3)
AD-3471	Statistiques appliquées aux affaires (3)
NA	Cours de NA (3)
SD	Cours de SD (3)
VT	Cours de VT (3)

Cours au choix

TOTAL 33

NA-3314 Practicum III (3)

Baccalauréat en restauration programme (suite)4ième année

AD-4222	Administration du personnel	3
BI-4402	Microbiologie	4
NA-4201	Lab. de chimie alimentaire	2
NA-4211	Chimie alimentaire	3
NA-4312	Administration des services alimentaires	3
NA-4301-4302	Practicum IV, V	6

Cours à option

Choisir six (6) crédits de cours parmi les suivants: 6

NA	Cours de NA (3)
SD	Cours de SD (3)
SO-2420	Culture matérielle des acadiens (3)
SO-3410	Anthropologie amériendienne (3)
VT	Cours de VT (3)

Cours au choix

3

TOTAL 30

8.7.2 Modifications

- Que AD-3211 (remplaçant 3222), AD-2211 et AD-2212 soient obligatoires; l'Ecole devant retirer 6 cr. de cours obligatoires pour compenser.
- Que SO-1410 soit optionnel; que SO-1010 soit obligatoire. -
Conditions d'admission (corrections suggérées)
 - Mathématiques 122
 - Biologie 122
 - Chimie 122

RESOLUTION 69-SAC-250280

Il est proposé par Marielle Préfontaine appuyée par Colette Martin

"Que les articles 8.7.1 et 8.7.2 soient adoptés tels que présentés ci-devant".

En faveur 24

Contre 0

Abst. 4

ADOPTÉ.

9. EDUCATION PERMANENTE

9.1 Certificat en administration du personnel

CONTENU

Cours obligatoires (18 crédits)

AD	1211	Introduction aux affaires
AD	2211	Principes de management I
AD	2212	Principes de management II
AD	3222	Relations humaines dans l'entreprise
AD	4222	Administration du personnel I
AD	4223	Administration du personnel II

Cours à option (choisir 12 crédits parmi les suivants)

AD	3241	Administration des organisations
AD	3242	Théorie organisationnelle
AD	3243	Changements organisationnels
AD	3361	Communications dans l'entreprise
EC	3700	Economie du travail
EC	4700	Relations industrielles
MA	2653	Statistiques descriptives
PS	4532	Motivation et comportement du travail
SO	4530	Sociologie du travail

ADMISSION

L'étudiant doit remplir les conditions générales d'admission de l'Education permanente.

Remarques

L'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en commerce doit remplacer AD 1211 par un autre cours AD de 3 crédits choisi parmi la liste des cours à option de ce certificat.

L'étudiant qui s'inscrit au baccalauréat en commerce peut choisir le certificat en administration du personnel, le certificat en management, mais non les deux.

RESOLUTION 70-SAC-250280

Il est proposé par Normand Roy appuyé par George Wybouw Que l'article 9.1 soit adopté tel que présenté ci-devant".

Vote

unanime

ADOPTE.

9.2 Certificat en marketing

Conditions d'admission:

- Diplôme du secondaire ou l'équivalent.

Programme:

Cours obligatoires (12 crédits)

AD-2311	Principes de marketing I	3 cr.
AD-2312	Principes de marketing II	3 cr.
AD-3353	Comportement du consommateur	3 cr.
AD-4362	Promotion publicitaire	3 cr.

- 74 -

Cours à option (18 crédits)

*AD-1211	Introduction aux affaires	3 cr.
AD-3351	Protection du consommateur	3 cr.
AD-3352	Etude de marché	3 cr.
AD-3361	Communications dans l'entreprise	3 cr.
AD-3363	Commerce de détail	3 cr.
AD-3364	Le marketing appliqué à la P.M.E.	3 cr.
AD-4363	Les canaux de distribution	3 cr.
AD-4361	Stratégie en marketing	3 cr.
AD-4222	Administration du personnel	3 cr.
AD-4351	Problèmes sociaux en marketing	3 cr.
AD-3365	Le marketing et les organisations à but non lucratif	3 cr.
ST2653	Statistiques descriptives	3 cr.

TOTAL 30 cr.

RESOLUTION 71-SAC-250280

Il est proposé par Normand Roy appuyé par Jean-Guy Rioux "Que l'article 9.2 soit adopté tel que présenté ci-devant".

Vote

unanime

ADOPTE.

9.3 B.A. général

(Réservé à la programmation de l'Education permanente).

	<u>Crédits</u>
A- Français: maximum de 12 cr. de niveau 1000	24
B- Anglais: ou autre langue seconde 6 crédits	6
C- Philosophie: 6 crédits	6
D- HI ou GO: 6 crédits	6
E- PS, SO, EC, SP,: 6 crédits	6
F- MA, PH, CH, BI: 6 crédits	6
* G- Cours des arts, maximum de 9 crédits de niveau 1000	18
H- Concentration, discipline, champ d'étude: maximum de 12 crédits 1000/2000	24
I- Au choix: maximum de 15 crédits de niveau 1000/2000	30
	<u>126</u>

* Cours des départements de la Faculté des arts excluant les cours de sciences sociales.

RESOLUTION 72-SAC--250280

Il est proposé par Gary Long appuyé par Michel Thouin

"Que soit instauré un programme de B.A. général, réservé aux étudiants qui sont admis par le biais de l'Education permanente selon la structure recommandée ci-devant".

Adopté avec 1 abstention.

Ajournement à 17h30

8 semestres: minimum de 126 crédits de cours. Au moins 66 crédits, dont un minimum de 24 crédits de cours a option dans un même champ d'études; le nombre de crédits nécessaires dans les cours connexes au champ d'études; entre 18 et 30 crédits au choix de l'étudiant".

Vote unanime ADOPTE.

11.1.2 Champ d'études

RESOLUTION 79-SAC-250280

Il est proposé par Victor Ross appuyé par Rhéal Bérubé

"Que la définition du champ d'études soit: un ensemble cohérent de connaissances fondées normalement sur plusieurs disciplines".

Adopté avec 1 vote contre.

11. RAPPORT DU COMITE D'ETUDE SUR LE SYSTEME D'EVALUATION DES ETUDIANTS (DOCUMENT 5)

M. Gilles Long, en absence de M. Gérard Cormier, président de ce Comité, présente ledit document. Il fait remarquer que dans le contenu du texte on se limite surtout au système de notation.

RESOLUTION 80-SAC-250280

Après considération de la question, il est proposé par Michel Thouin appuyé par Robert Lavoie

"Que le système de notation actuel soit maintenu".

En faveur 15 Contre 6 Abst. 2 ADOPTE.

RESOLUTION 81-SAC--250280

Il est proposé par Frédéric Grognier appuyé par Michel Thouin

"Que le système de notation actuel soit mis en application dans toutes les facultés et écoles".

Adopté avec 2 abstentions.

Les points 9 et 10 de l'ordre du jour sont reportés au prochain Sénat du mois de mai.

12 CALENDRIERS UNIVERSITAIRES 80-81 et 81-82 (VOIR ANNEXE)

M. Gilles Long, secrétaire général, présente des calendriers respectueux des desiderata du Conseil académique.

RESOLUTION 82-SAC-250280

Il est proposé par Léandre Desjardins appuyé par Normand Roy

"Qu'on ne comptabilise pas les journées d'accueil, les journées d'inscription et les journées d'études parmi les jours de cours d'un semestre académique".

En faveur 6 Contre 17 Abst. 4 REJETE.

RESOLUTION 83-SAC-250280

Il est proposé par Michel Thouin appuyé par Robert Lavoie

"Que l'on garde les mêmes principes de base qu'actuellement pour le calendrier universitaire".

des charges maximales d'enseignement par faculté et la répartition du nombre de professeurs par faculté. On demanderait à ce comité de remettre un rapport au Sénat académique du mois d'août. Le Secrétaire général appelle la première réunion.

Adopté avec 1 abstention

La composition du comité se lit comme suit:

Mme Colette Martin
M. Jean-Guy Finn
Mlle Marielle Préfontaine
M. Louis Malenfant
M. Michel Thouin

14.3 ALTERNANCE DES COURS

RESOLUTION 87-SAC-250280

Il est proposé par Michel Thouin appuyé par Robert Lavoie

"Que les cours niveau maîtrise ne soient pas cyclés pour plus de 3 ans; au niveau du baccalauréat, que les cours ne soient pas cyclés pour plus de 4 ans. Pour qu'un cours soit cyclé, il devra avoir déjà été dispensé. Si le cours n'a pas été cyclé en-dedans des périodes ci-haut mentionnées, il doit être retiré de la banque de sigles".

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 88-SAC-250280

Il est proposé par Marielle Préfontaine appuyée par George Wybouw

"Que le Comité des programmes étudie le "cyclage" des cours niveau maîtrise et que ce dernier soumette ceci au prochain Sénat".

Vote unanime ADOPTE.

14.4 EXIGENCES LINGUISTIQUES POUR LES PROFESSEURS RESOLUTION 89-SAC-250280

Il est proposé par Michel Thouin appuyé par Robert Lavoie

"Que tout enseignant, aux cours réguliers, à l'Université de Moncton, ait un français équivalent à celui exigé dans le programme de formation des maîtres, i.e. le niveau FR 1886 avec une note terminale de B.

Pour tout enseignant, aux cours réguliers, à l'emploi de l'Université de Moncton, qu'un test de français soit administré pour déterminer son niveau de français et, s'il ne répond pas aux exigences, qu'on lui octroie une période de deux (2) ans pour satisfaire aux exigences requises; tout ceci s'applique également à tout nouveau professeur".

Adopté avec 5 abstentions

- 79 -

A la suite de l'article 10. Dégrèvement de cours pour la FEUM: on lira

Composition du comité ad hoc - Dégrèvement de cours:

Le secrétaire général de la FEUM.
Le directeur des affaires académiques.
Deux administrateurs.
Deux professeurs.

Les noms devront être transmis au Secrétaire général avant le 15 mars 1980.

15. PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion aura lieu le 29 mai 1980. 16•

CLOTURE

La séance est levée à 16h.

Médard Collette, président.

Gilles Long, secrétaire